

SAISON
2019
2020

LIGUE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

HANDBALL

Bron · Clermont-Ferrand · Montbonnot St Martin

Assemblée Générale 2020

23/27 mai 2020

**Rapport moral du Secrétariat Général
et rapports des commissions territoriales**





SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Rapport moral des Secrétaires Généraux | 2 |
| Commission d'Organisation des Compétitions | 3 |
| Commission Territoriale d'Arbitrage..... | 13 |
| Rapport de la commission Finances..... | 20 |
| Commission Territoriale des Statuts et de la Réglementation | 36 |
| Institut de la Formation et de l'Emploi..... | 38 |
| Commission Service aux Clubs | 41 |
| Commission Communication / Événementiel / Partenariat | 44 |
| Commission médicale..... | 50 |
| Commission Discipline..... | 51 |
| Commission des Réclamations et des Litiges..... | 53 |
| Equipe Technique Régionale | 54 |

Rapport moral des Secrétaires Généraux

La saison 2019-2020 marque la fin d'une mandature qui a débuté lors de la fusion des trois anciennes ligues du territoire.

Elle est marquée par de profonds changements pour tous, salariés et élu(e)s, un mode de fonctionnement différent, qui a évolué et qui a apporté de nouvelles expériences.

Cette mandature se termine de manière atypique :

- Fin brutale des activités handball pour beaucoup d'acteurs de notre monde
- Une Assemblée Générale en deux temps : l'une par votre électronique et la seconde à la rentrée afin d'élire une nouvelle équipe

Cet épisode particulier ne doit pas nous faire oublier tout ce qui a été fait jusqu'en mars, et aussi les actions mises en place durant ce confinement. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé de manière active à tous ces moments : salariés, élus, bénévoles, clubs et comités.

Cette fin de mandature voit aussi des changements dans notre cellule administrative :

- Départ de Rachel Varignier à Clermont-Ferrand, pour une retraite bien méritée
- Départ d'Isabelle Dadat à Bron, pour une retraite bien méritée
- Départ de Morgane Boullier à Montbonnot, vers d'autres cieux

Nous les remercions toutes les trois pour leur implication au sein de notre structure,

- Arrivée d'Isabelle Chasson à Montbonnot au poste de directrice financière
- Deux autres personnes nous rejoindront bientôt afin de remplacer Isabelle et Morgane

Nous aurons tous l'occasion de nous retrouver au mois de septembre pour l'AG électorale, moment important pour tous.

En attendant, nous vous souhaitons bonne lecture, de bonnes vacances et à la reprise.

Anne SEIGNEUR, Eliane HARENT, Pierre MARTOIA, secrétaires généraux

Commission d'Organisation des Compétitions

La fin de cette saison sportive marque aussi la fin de la mandature de la première équipe qui a assuré le fonctionnement de la Commission d'Organisation des Compétitions de la Ligue AURA.

Il est donc temps d'en faire le bilan.

Au terme de ces 3 années, le nombre de licenciés a été en hausse régulièrement, le nombre d'équipes inscrites dans nos championnats a augmenté.

La Ligue AURA est la Ligue la mieux représentée sportivement sur le plan national, les différents secteurs géographiques sont harmonieusement présents dans nos championnats Excellence.

Tout cela démontre la bonne santé sportive de notre Ligue.

Nous pouvons donc imaginer que les stratégies mises en place par la Commission ont porté leurs fruits et que cette réussite sportive n'est pas que le fruit du hasard. Cela n'aurait pas pu se faire sans la confiance que les nombreux dirigeants ont su nous témoigner malgré les bouleversements dus au changement, sans l'investissement de tous les licenciés, entraîneurs et autres acteurs et cela malgré les contraintes parfois importantes que nous avons appliquées.

Au-delà de ce constat, il restera dans nos mémoires cette saison interrompue de façon brutale à cause du Covid 19. Les décisions prises en application des directives fédérales laisseront un sentiment d'amertume pour certains qui voient leur avenir sportif compromis. Mais malgré cette fin de saison chaotique nous espérons tous que la saison sportive prochaine reprendra sous de meilleurs auspices et que chacun retrouvera les plaisirs du handball.

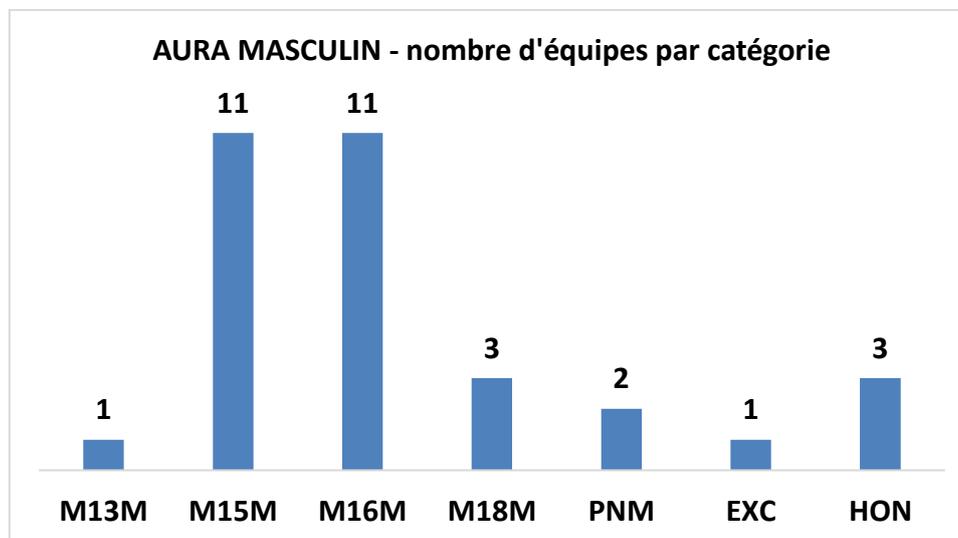
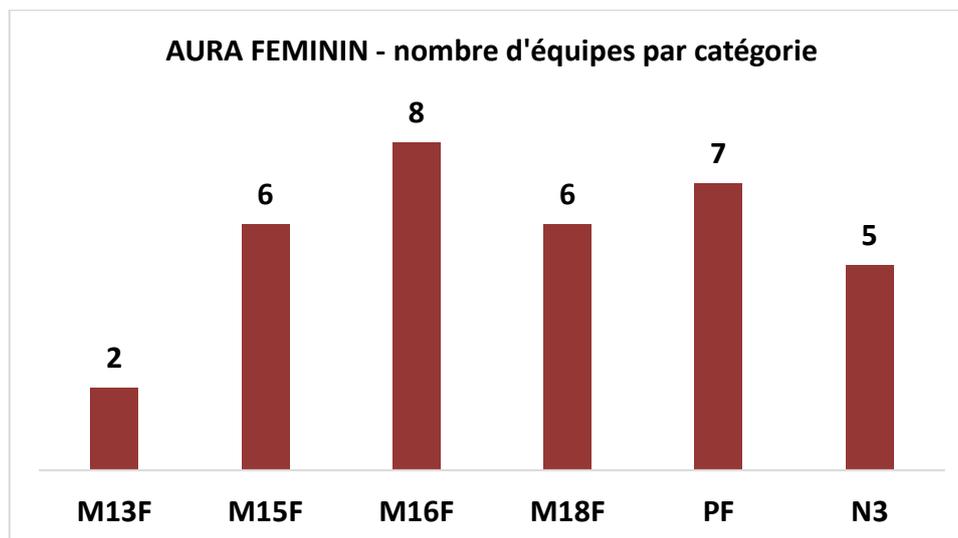
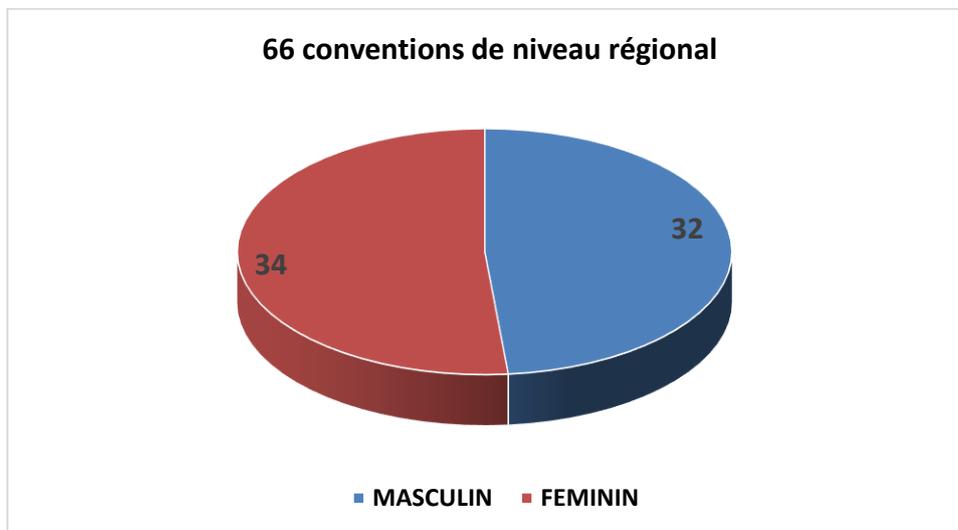
Martine CHAPELON, présidente de la COC

SAISON 2019-2020

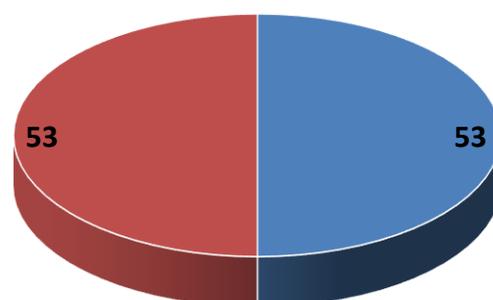
Plus de 10600 matchs se sont joués à la date de la dernière journée prise en compte « 16 février 2020 »

| CATEGORIES | NOMBRE D'ÉQUIPES 1ère phase | NOMBRE D'ÉQUIPES 2ème phase | NOMBRE DE MATCHS 1ère et 2ème phase |
|--------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| NATIONALE 3 FEMININS AURA | 24 | 24 | 191 |
| PRENATIONALE MASCULINS AURA | 24 | 24 | 192 |
| PRENATIONALE FEMININS AURA | 46 | | 330 |
| EXCELLENCE MASCULINS AURA | 36 | | 270 |
| HONNEUR MASCULINS AURA | 36 | | 270 |
| PREMIERE DIVISION AURA P16 MASCULINE | 76 | | 421 |
| DEUXIEME DIVISION AURA P16 MASCULINE | 86 | | 643 |
| PREMIERE DIVISION AURA P16 FEMININE | 86 | | 682 |
| M18 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN | 68 | 24 | 380 |
| M16 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN | 18 | 18 | 135 |
| M15 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN | 54 | 24 | 330 |
| M13 ANS EXCELLENCE AURA MASCULIN | 48 | 24 | 290 |
| M18 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ | 44 | 18 | 252 |
| M16 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ | 18 | 18 | 135 |
| M15 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ | 49 | 24 | 279 |
| M13 ANS EXCELLENCE AURA FEMININ | 32 | 18 | 185 |
| DIVISIONS AURA M18 ANS MASCULIN | 105 | 150 | 862 |
| DIVISIONS AURA M15 ANS MASCULIN | 161 | 195 | 1227 |
| DIVISIONS AURA M13 ANS MASCULIN | 201 | 234 | 1566 |
| DIVISIONS AURA M18 ANS FEMININ | 61 | 87 | 495 |
| DIVISIONS AURA M15 ANS FEMININ | 89 | 112 | 716 |
| DIVISIONS AURA M13 ANS FEMININ | 98 | 118 | 766 |

172 EQUIPES SONT ISSUES D'UNE CONVENTION

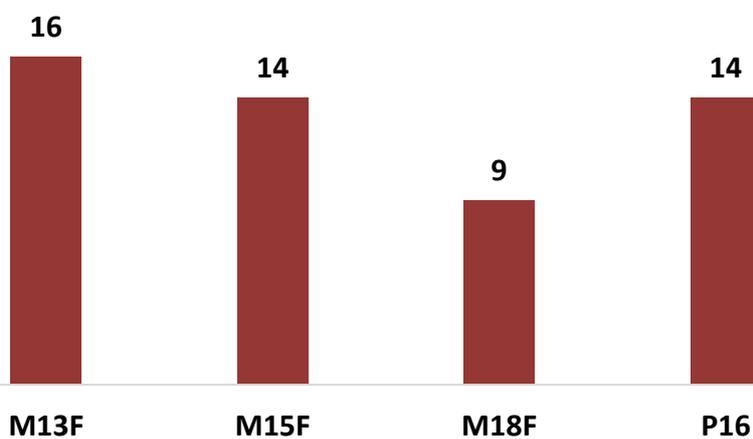


106 conventions de niveau départemental

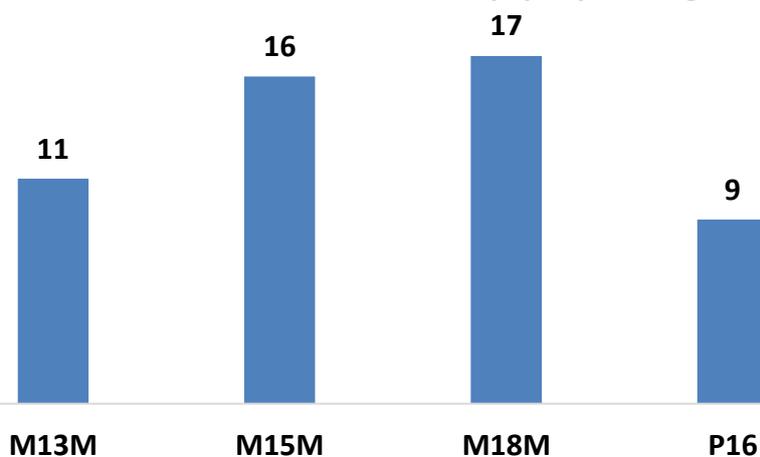


■ MASCULIN ■ FEMININ

SECTEUR FEMININ - nombre d'équipes par catégorie

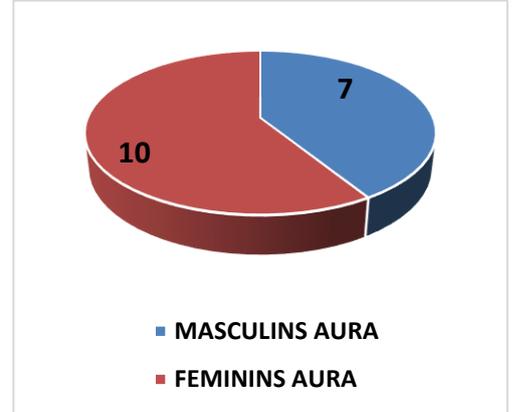
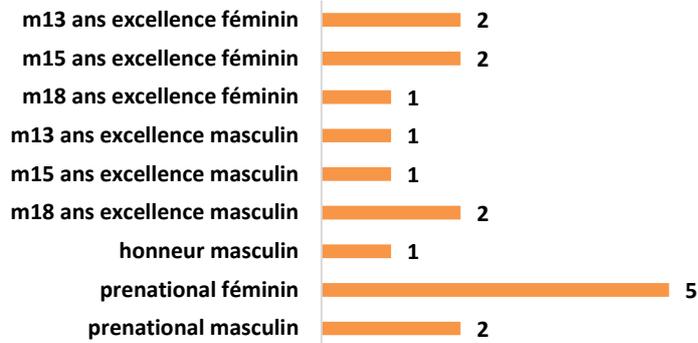


SECTEUR MASCULIN - nombre d'équipes par catégorie

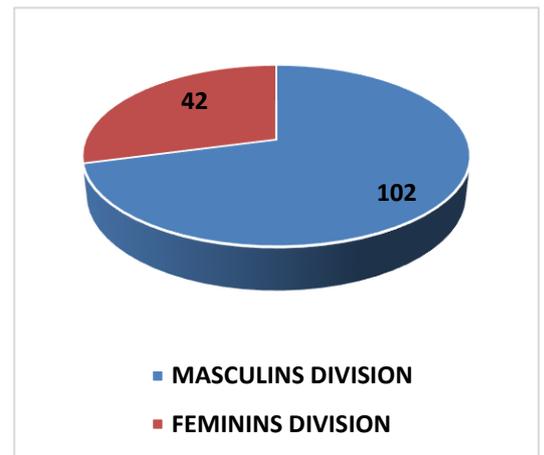
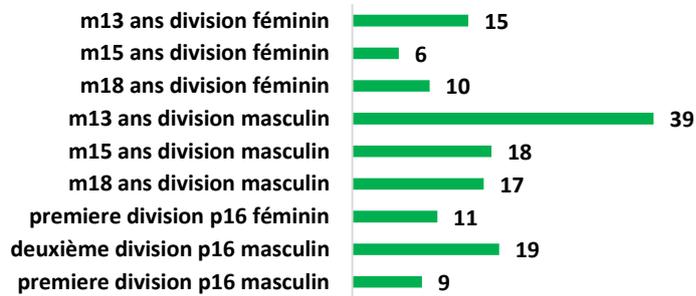


161 FORFAITS ISOLÉS (au 16-02-20)

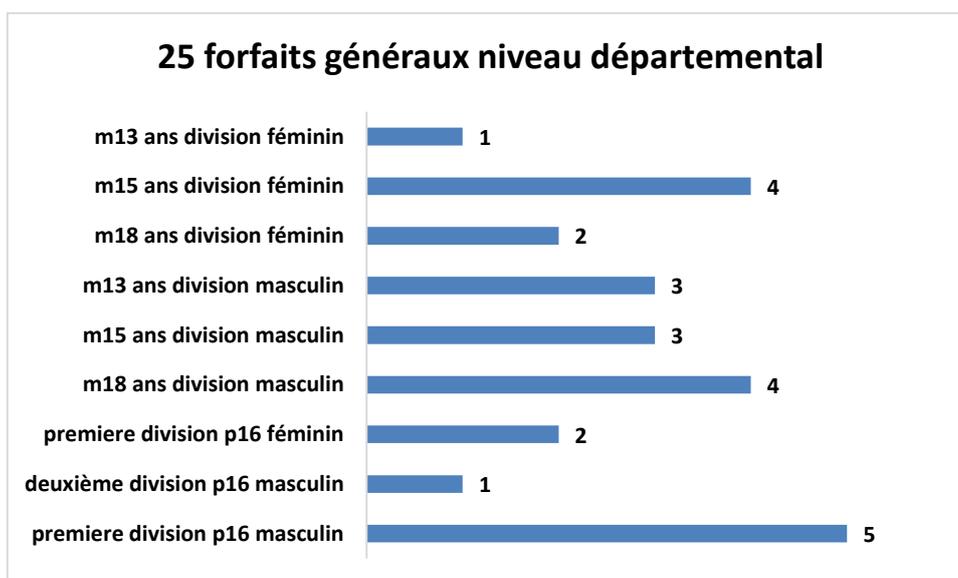
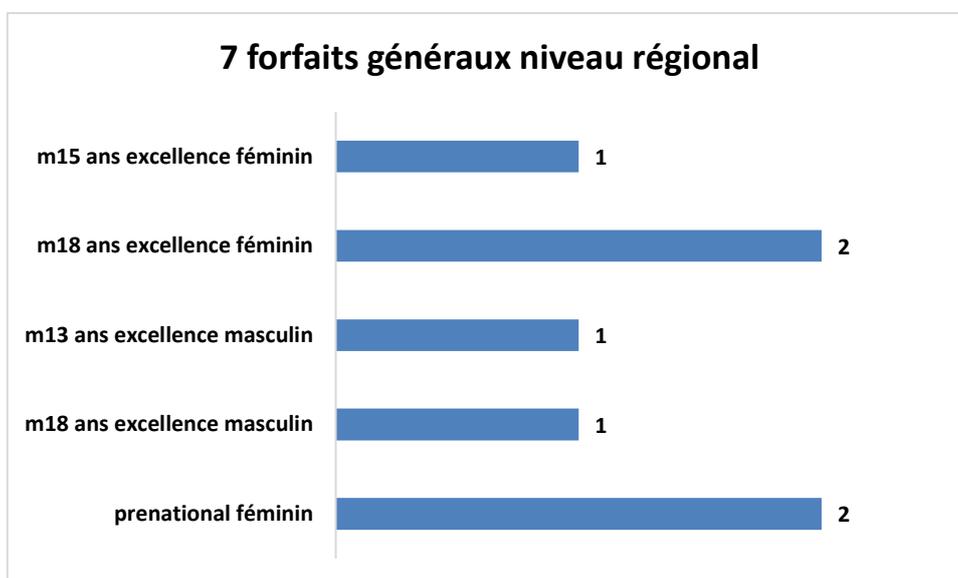
17 forfaits isolés niveau régional



144 forfaits isolés niveau départemental

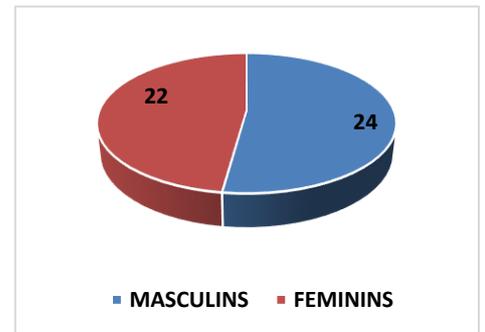
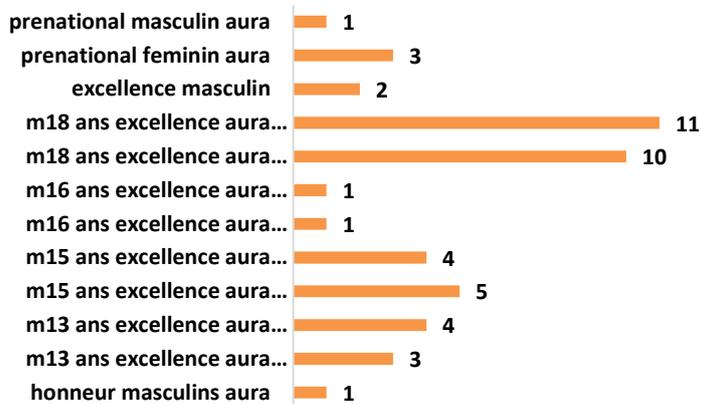


32 FORFAITS GENERAUX (au 16 février 2020)

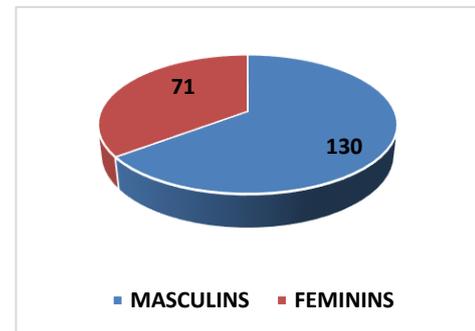
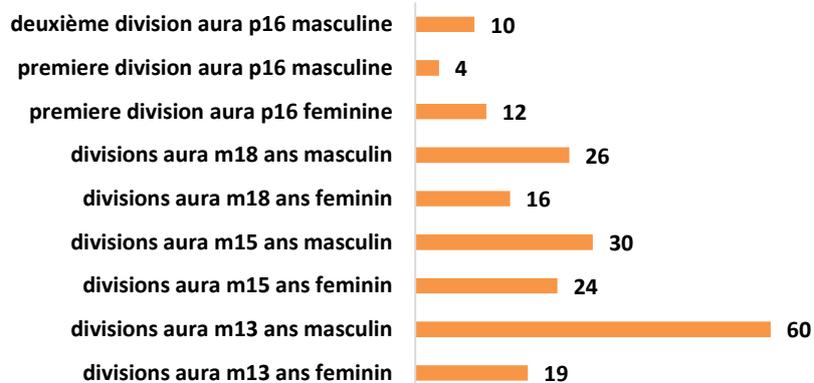


247 PENALITES SPORTIVES (au 16 février 2020)

46 pénalités niveau régional



201 pénalités niveau départemental

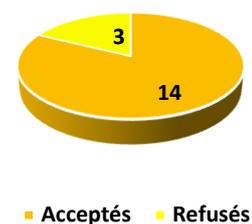
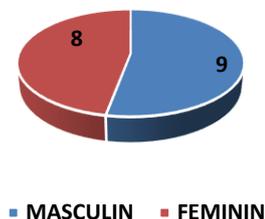
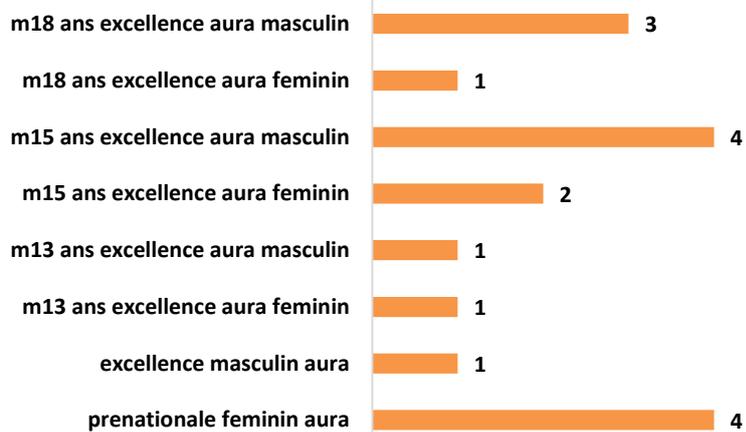


Au 16 février 2020, 1324 FDME avec anomalies.

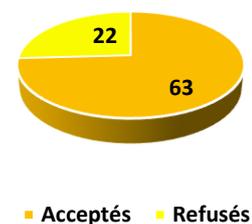
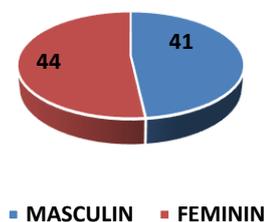
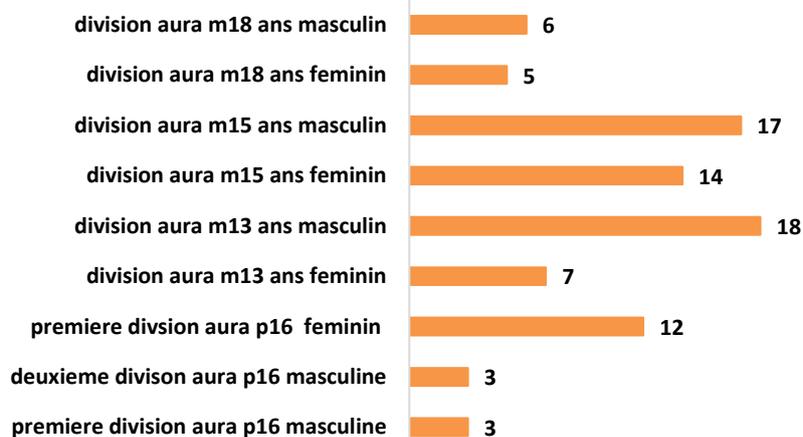
Au 16 février 2020, 754 rédactions et envois de notifications de sanctions.

102 REPORTS DE MATCHS (au 16 février 2020)

17 NIVEAU REGIONAL

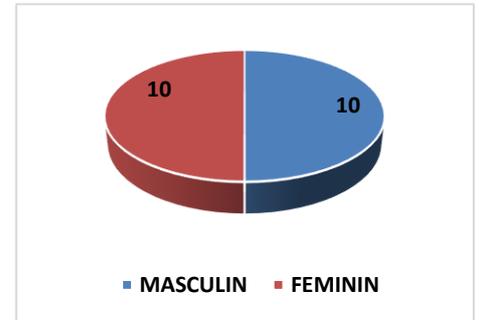
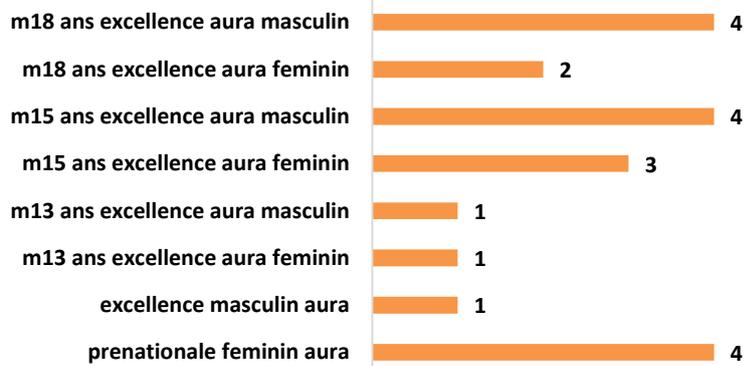


85 NIVEAU DEPARTEMENTAL

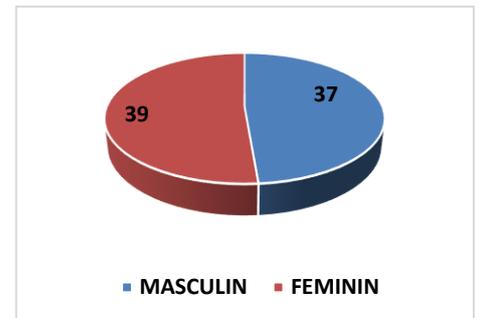
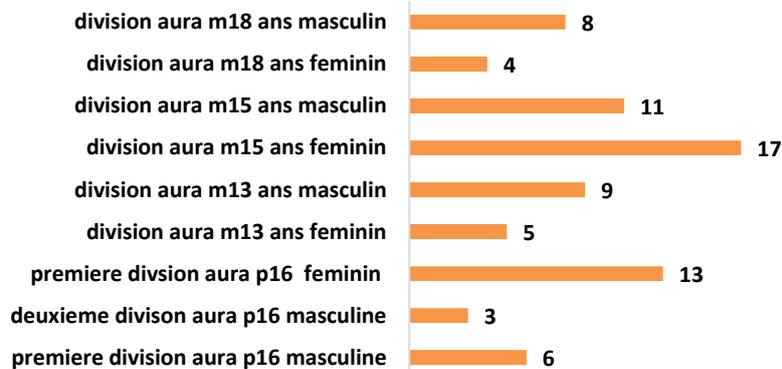


96 INVERSIONS (au 16 février 2020)

20 NIVEAU REGIONAL



76 NIVEAU DEPARTEMENTAL



| 132 demandes de dérogations pour jouer en catégorie supérieure | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|
| Catégories | Nombre de dérogations demandées | Nombre de dérogations accordées | Nombre de dérogations refusées |
| PRENATIONAL FEMININ | 1 | | 1 |
| P16 FEMININ DIVISION | 34 | 34 | |
| M13 MAS DIV | 6 | 4 | 2 |
| M13 FEM DIV | 6 | 4 | 2 |
| M15 FEM DIV | 7 | 6 | 1 |
| M18 MAS DIV | 28 | 20 | 8 |
| M18 FEM DIV | 32 | 30 | 2 |
| M18 MAS EXC | 1 | 1 | |

| 47 demandes d'autorisations de jouer en M13 MAS-FEM | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|
| Catégories | Nombre de dérogations demandées | Nombre de dérogations accordées | Nombre de dérogations refusées |
| M13 MAS | 38 | 38 | |
| M13 FEM | 9 | 8 | 1 |

| 77 dossiers ont été traités par la Commission dont 33 réclamations (au 15/04/20) | |
|---|-----------------|
| FEMININ | MASCULIN |
| 28 | 49 |

| 23 REUNIONS (au 15/04/20) | | |
|----------------------------------|--|--------------------------|
| Réunions restreintes | Réunions annuelles de la Commission | Réunions COC NAT. |
| 15 | 3 | 5 |

Commission Territoriale d'Arbitrage

En préambule, cette saison laissera bien entendu un goût amer pour les dirigeants que nous sommes. C'est une situation inédite à laquelle nous avons tous dû faire face. Au jour de rédaction de ce rapport, il reste malheureusement beaucoup de flous autour de la reprise d'activité pour la prochaine saison. Les membres de la CTA s'attacheront à mettre tout en œuvre, comme ils le font déjà, pour permettre une reprise dans les meilleures conditions et pouvoir accompagner les clubs et les populations arbitrage. Des points positifs ressortiront de cette période de crise, l'accélération du développement de la visioconférence pour notamment les formations mais aussi de nombreux échanges sur notre cœur d'activité afin de faire évoluer le projet arbitrage pour les prochaines saisons.

Au-delà de la crise sanitaire, cette saison ressemble plus à une saison de transition pour la CTA et ses bénévoles et salariés. Nous nous sommes usés à vouloir mettre en place un maximum d'actions en lien avec le projet fédéral, en respectant une organisation qui ne convient pas à mon sens aux objectifs que nous nous étions fixés. Il est pour moi essentiel :

- D'impliquer un maximum de licenciés dans l'arbitrage, construire un réseau pas uniquement bâti sur les « historiques »... encore faut-il vouloir partager ;
- De maintenir un lien de proximité, qui ne se traduit pas seulement, qui ne signifie pas obligatoirement une proximité physique ;
- De mutualiser nos compétences.

Le projet d'organisation pour la prochaine saison, partagé avec les membres de la CTA, est axé sur ces thèmes.

Aux détracteurs de l'arbitrage, depuis la fusion, même si tout n'est pas parfait, l'arbitrage a su se remettre en question et s'ouvrir aux licenciés. Remise en question par exemple par la création de formations à destination de ses intervenants, formation reprise par la suite par l'ITFE (animateur de formation). Ouverture, par exemple, par l'animation des formations ITFE spécifiques à l'arbitrage par des animateurs non issus de l'arbitrage. Nous avons des formateurs de formateurs à valence arbitrage, mais reconnus formateurs de formateurs, donc en capacité d'intervenir sur n'importe quel type de formation. A ce jour, il n'a pas été fait appel à eux excepté pour des formations « arbitrage »...

Ci-après, présentation du bilan de l'activité arbitrage par thème.

1. Le PPF arbitrage

Rappel : à l'instar du PPF « joueur », le PPF arbitrage doit nous permettre de détecter et accompagner les potentiels vers le plus haut niveau, mais aussi vers leur plus haut niveau.

Intégration de formations JAJ aux regroupements territoriaux athlètes (sur chaque secteur, en préparation des IDR - sur les sélections Ligue)

L'évolution ne correspond pas à l'idéal fixé. Là, où les formations étaient déjà ancrées, le lien avec les stages athlète comité est pérennisé.

Les objectifs de ces regroupements restent encore flous pour certains. Pour mémoire, ces temps de regroupement doivent concerner les potentiels détectés et ne correspondent pas à un temps de formation ouvert à tous.

Au niveau logistique, nous nous heurtons, là où l'action a du mal à se développer, à un manque de communication sur l'organisation des sélections athlète.

S'agissant des temps de regroupement pré-interligues, nous sommes dans la continuité de ce qui a été instauré les dernières saisons. L'action est maintenant ancrée dans le paysage AURA. Il nous faut maintenant développer encore plus la préparation commune technique-arbitrage.

Préparation des arbitres potentiels pour les compétitions Interligue

Préparation effectuée au travers des différentes désignations mais aussi avec l'intégration de binômes JAJ dans le groupe avenir. Le travail sur les désignations reste encore un axe de progression identifié et pour lequel des solutions seront proposées dès la saison prochaine.

L'annulation des Interligues n'a pas permis aux binômes présélectionnés de s'exprimer, à savoir Bastien et Romain HERITIER du club de Montélimar (retenus sur compétition masculine) et Hugo et Loïc CHABORD du club de Arve Giffre (retenus remplaçant sur compétition féminine).

Il faut savoir que ces sélections sont extrêmement tendues. Avec la fusion des Ligues, il y a une restriction de places offertes et la pré-sélection n'est plus possible. Il faut donc démontrer notre capacité de formation et bâtir un PPF clair pour tous les acteurs, y compris CNA, afin d'asseoir la qualité des arbitres proposés chaque saison.

Dans ce sens, nous avons pu bâtir un stage commun avec la ligue Bourgogne Franche-Comté avec des potentiels à venir. C'est une expérience enrichissante, en termes d'échanges mais aussi pour pouvoir situer notre niveau de formation.

Enfin, nous avons un binôme avenir, Liam Buy (Val de Leyse) et Jonathan Vaujany (Vaulx en Velin HC) qui a été retenu par la CNJAJ sur un stage national. Ce binôme est d'ailleurs présenté à la formation T1N, porte d'entrée sur le niveau fédéral.

Préparation et détection des potentiels pour les compétitions Intercomités, sur les populations T3 en développant et pérennisant les liens secteurs-clubs

Comme déjà précisé, c'est la pierre angulaire de notre parcours de formation et détection. En ce sens, compte tenu des difficultés enregistrées la saison passée sur les désignations des 2 tours IDR, nous avons fait appel à une mise à disposition pour assurer cette mission (Cédric Batillat, salarié comité Allier).

Malgré cela, nous nous sommes heurtés aux mêmes difficultés de récupération des informations... Je vous laisse en tirer les conclusions. Par contre, suite à des retours de parents, je précise que l'information des modalités de sélection des JAJ pour les IDR avait été précisée à tous les comités, plus particulièrement aux salariés. Pour rappel, en lien avec les secteurs arbitrage, des propositions devaient être envoyées par comité et la CTA exploitait ces dernières et les validait ou non. Il n'est pas respectable, par exemple, de proposer des JAJ n'ayant pas encore officié de la saison ou très peu au jour des IDR. Les sélections de chaque comité sont en droit d'attendre un arbitrage en lien avec le niveau de compétition (même si tout le monde dit que cela n'en est pas une...)

Mise en place des groupes de niveau en corrélation avec le cursus JAJ - groupes de compétences sur les niveaux -18CF, -16AURA et -15AURA

Nous nous étions engagés à un fonctionnement différent pour cette saison : proposition d'une offre de formation adaptée à l'âge en plus des formations liées à la compétence. 2 groupes ont été créés : -18CF et -16/-15 en dehors de toute considération d'âge.

Accompagnement des potentiels - sur matchs jeunes -18CF, -16AURA et -15AURA

La CTA a missionné un total de 196 suivis au 8 mars 2020 (279 au 5 mai 2019 la saison dernière) répartis comme suit :

- 72 suivis sur les moins de 18CF (53 saison 2018-2019)
- 87 suivis sur les moins de 16 (156 saison 2018-2019)
- 27 suivis sur les moins de 15 (69 saison 2018-2019)

Pour mémoire, l'accompagnement est obligatoire sur les JAJ mineurs. Par contre, si l'un des JAJ est majeur, la CTA n'a aucune obligation de missionner un accompagnateur.

Nous rencontrons 2 difficultés :

- La disponibilité des JAJ, qui ne peuvent pas les saisir ne sachant que tardivement la rencontre à laquelle ils participent ;
- La disponibilité des accompagnateurs, travail prioritaire pour la prochaine saison.

2. Pôle JA (Stéphane Vaujany)

➤ Rappel des objectifs

- Développer le PPF
- Détection de potentiels (notamment sur les populations T2 et T3)
- Mise en place de formations adaptées à chaque population arbitrale (théorique et par les accompagnements)
- Optimisation des désignations
- Former l'encadrement (tuteurs, accompagnateurs, superviseur) afin de répondre aux impératifs de résultats de la CTA mais également aux attentes de nos arbitres.

➤ Faits marquants

Suite à la pandémie causée par l'apparition de la COVID 19, la saison s'est terminée en date du 16 mars. De fait, toutes les formations et autres activités programmées sur cette fin de saison ont été en partie annulées ou exécutées en visioconférence.

➤ Bilan des projets

- Création d'un groupe spécifique destiné à l'arbitrage du haut niveau régional et pour certains, la préparation au passage vers les groupes nationaux. Ce groupe appelé G2A (Groupe Avenir Aura) est encadré par Ludovic Farge et Jean-François Bergoend et est composé d'une vingtaine de binômes.
- Détection de potentiels dans les groupes T2 et T3. C'est un résultat mitigé. La cause principale est un manque de ressources pour mener à bien cette détection, mais également à notre déficience à passer les messages auprès de notre population, qu'elle soit arbitre ou accompagnateur.
- Les formations programmées cette fin de saison, et pour lesquelles nous avons un volume d'inscriptions intéressantes, ont dû être annulées ou exécutées en visioconférence.

➤ Focus sur projet spécifiques et emblématiques

Cette saison, la CTA a décidé la création d'un groupe de « performance » pour officier sur les rencontres du haut niveau régional et les délégations de la CNA. Outre ce fait, l'objectif de la CTA était de répondre aux aspirations de nos arbitres sélectionnés avec pour certains l'ouverture vers les groupes nationaux et pour les autres, répondre à leur aspiration d'arbitrer les rencontres majeures au sein de notre ligue. Les désignations de ces arbitres ont été faites sur les rencontres de N3F, prénationale masculin, excellence masculine haut de tableau et sur les délégations N2F de la CNA.

Ce groupe composé d'une vingtaine de binômes fut encadré par deux personnes d'expériences en la personne de :

- Ludovic Farge, accompagnateur national
- Jean- François Bergoend, arbitre national

Pour mener à bien notre objectif, plusieurs sessions de formations furent organisées. 3 stages en présentiels sur les sites de Bron et de Grenoble. Des tests sur le code d'arbitrage ont été mis en place à distance. Enfin un nombre de supervisions et d'accompagnements spécifiques ont été mis en place. Pour certains arbitres, des supervisions étaient programmées sur cette fin de saison. Au final nous avons prévu entre 3 et 5 suivis par binômes.

Le bilan de ce projet est positif. D'après les retours de nos arbitres, ces derniers sont satisfaits des désignations, des accompagnements et des différents regroupements mis en place. Issu de ce groupe, 4 binômes sont proposés à la filière fédérale T1N :

- Gautier Josse / Raphael Musson (GSMHUC)
- Samuel Pedretti / Killian Rochereau (Sallanches-Pays Rochois)
- Liam Buy / Jonathan Vaujany (Val de Leysse-Vaulx en Velin HC)
- Ludivine Quenel / Olivia Zaragova (Bron)

➤ Conclusion

Cette saison, le résultat de l'activité du pôle JA, est contrasté, mais je dirais quand même en ballottage favorable.

Entre les points positifs et ceux à améliorer, nous avons pu réfléchir à un nouveau fonctionnement afin de répondre encore mieux aux attentes de nos arbitres mais également à celles des clubs. Cela fait partie du projet, ambitieux, qui sera proposé pour la mandature 2020 – 2024.

En tant que qu'animateur – Responsable du pôle JA pour cette saison, je tenais à remercier tous les bénévoles qui m'ont aidé et accompagné. Merci à tous pour votre soutien et pour m'avoir « supporté ». Merci à Ludo, JF, Romain, Boris... et bien entendu Thierry. Une mention spéciale à Morgane qui a fait un travail formidable, qui a toujours été disponible. Je lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours.

Bonne fin de saison à tous, bel été et surtout PRENEZ SOIN DE VOUS !

3. Pôle formation (Eric Courtois)

A la naissance de la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA) celle-ci s'est dotée d'un pôle de formation avec deux objectifs principaux :

- Créer une équipe pédagogique
- Former un groupe de formateurs référents

Ceci afin de :

- Recenser les personnes ressources.
- Accompagner les personnes référentes.
- Etablir des conducteurs pédagogiques.
- Appréhender les formations nécessaires et ou obligatoires déterminées par les règlements fédéraux et régionaux.
- Mettre en place les formations initiales et continues.
- Assurer auprès des différentes populations, arbitres, accompagnateurs d'arbitres, responsables d'arbitres au sein des clubs... entre autre, l'apport de connaissances et compétences nécessaires.

- Permettre aux personnes d'exercer au mieux leurs missions propres pour lesquelles elles étaient désignées.
- Valider les personnes inscrites dans un parcours de formation.

Toutes les personnes intervenantes au nom de la CTA ont eu un ou plusieurs actes de formation. Des modules de formation ont été mis en place, et développés lors de regroupements ; vingt personnes minimum lors des 5 regroupements.

Une très grande majorité des arbitres ont participé au moins à un temps de regroupement de 4h a minima. La totalité des accompagnateurs d'arbitre ont suivi un cursus préétabli.

Les Ecoles d'Arbitrage, si elles ont été pilotées par l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi (ITFE), beaucoup de personnes de la CTA, sont intervenues de près ou de loin aux formations et accompagnements des personnes. A ce jour, 80 personnes certifiées pour leurs écoles d'arbitrage.

Pour ce faire, il a fallu tenir compte de plusieurs paramètres :

L'étendue de notre ligue, les temps de trajet pour rejoindre les sites des formations, les disparités des personnes, la disponibilité des bénévoles et des professionnels, l'accessibilité aux infrastructures de type salle et ou gymnase.

Dernièrement, avec la Covid19, il nous a fallu accélérer la mise en place de formation à distance (FOAD). Si nous avons commencé à la mettre en place sous l'impulsion de la fédération avec le site CAMPUS, avec le confinement, nous avons dû accélérer le processus. Nous avons effectué des formations sous forme de classes à distance en visio.

Nous avons mobilisé des personnes compétentes pour pouvoir partager des informations en direct. Mettre en place certaines techniques d'animation pour que toutes les personnes présentes puissent s'exprimer, produire et partager des documents. Nous avons pu prendre la mesure des avantages et des inconvénients d'une telle organisation. Nous allons conserver certains points et en améliorer d'autres.

Grâce à ce dispositif, la continuité des formations commencées ont été assurées. Nous avons formé et validé les personnes inscrites dans un cursus de formation en modules. Il nous a été possible de certifier les formateurs.

En quelques chiffres, cela représente :

- Plus de 1000 personnes avec un temps de formation a minima
- 10 000 heures de formations assurées, préparation – animation – validation – compte rendu

Les missions guidées en grande partie par la Direction Nationale d'Arbitrage (DNA), étaient nombreuses, peut-être trop nombreuses.

Tout le monde n'a pas eu le temps de formation escompté, voir à la marge, pas de formation du tout. Bien sûr, il y a encore beaucoup de choses à faire et ou à améliorer.

La dépendance aux ressources humaines bénévoles a été un frein pour mener à bien certaines tâches qui nous incombaient. Toutes les formations ne se sont pas forcément déroulées de façon homogène. Il y a pu y avoir de ci de là des formations disparates, notamment à cause du nombre des personnes présentes.

Pour autant, les contenus des formations ont été élaborés en concertation. L'engagement des formateurs a été total. Les participants ont été mis sur le même pied d'égalité.

En tant que responsable du pôle de formation, je tenais à remercier très chaleureusement et très sincèrement, toutes les personnes bénévoles qui, de près ou de loin, ont participé à cette belle aventure.

Grâce à votre engagement, votre disponibilité, votre expérience, votre richesse personnelle et professionnelle, les missions qui nous ont été confiées ont pu aboutir, avec une réussite reconnue. Les participants par leur retour de fin de formation vous ont exprimé, quasiment à l'unanimité, leur satisfaction.

Je n'oublie pas les professionnels des Comités, qui nous ont été d'une aide précieuse en nous apportant toutes leurs compétences.

Les remerciements ne seraient pas complets, sans mettre en lumière l'excellence de Morgane Boullier notre secrétaire et Boris Thiébault notre Conseiller Technique Fédéral Arbitrage.

Leur engagement total et entier, leur professionnalisme, leurs initiatives, leurs conseils ont eu une répercussion indéniable sur la réussite de nos missions.

Pour finir, pendant ces 3 années et demie, il y a eu des hauts des bas, quelques coups de gueule, beaucoup de joie, d'échanges et de bienveillance.

Cela a été principalement une aventure humaine, basée sur la confiance et le respect de toutes et tous.

4. Conclusion

Nous ne pouvons achever ce bilan sans évoquer l'expérimentation de mises à disposition afin de soutenir l'activité bénévole dans les secteurs, donc dans les comités. Les secteurs 1 (Allier-Puy de Dôme) et 2 (Cantal- Haute-Loire) étaient concernés. Du point de vue de la CTA, cela s'est avéré concluant, avec notamment un soutien salarié aux bénévoles, un meilleur suivi des formations mais également la mutualisation avec l'unique CTF arbitrage.

Pour mémoire, l'ensemble de l'activité arbitrage, dont vous trouverez quelques chiffres ci-après, est porté par un CTF arbitrage à temps plein (dont 30% consacré à l'ITFE), 0,3 ETP en mise à disposition et un secrétariat assuré par Morgane Boullier qui a quitté la ligue courant mai. Je les remercie pour leur forte implication et leur disponibilité. Au-delà de leur statut de salarié, leurs motivations et convictions sont importantes pour les bénévoles que nous sommes.

Pour conclure, je remercie chaleureusement tous les clubs qui nous ont permis de réaliser nos nombreuses actions en mettant à disposition leurs locaux, tous les bénévoles qui œuvrent pour le développement de l'arbitrage et plus particulièrement ceux qui sont associés à la CTA et l'ensemble des élus de la Ligue pour leur patience, leur écoute et leur soutien sur les sujets arbitrage.

Quelques chiffres :

Nombre de suivis adulte : 100

Nombre actions de formation uniquement CTA : 99 pour plus de 1200 participants

Nombre d'anomalies FDME traitées : 2965

Nombre de JA (validés ou en cours de validation) : 600

Nombre de JAJ avec au moins 5 arbitrages : 959

Nombre de JAJ avec moins de 5 arbitrages : 1991

Récapitulatif désignations

| | Total match | Non Désigné | Pas venu | Tx designation | Tx couverture |
|--------|-------------|-------------|----------|----------------|---------------|
| Div 2 | 628 | 63 | 22 | 90% | 86% |
| Div1F | 682 | 46 | 19 | 93% | 90% |
| Div1M | 422 | 24 | 19 | 94% | 90% |
| Hon | 270 | 2 | 3 | 99% | 98% |
| Exc | 267 | 0 | 2 | 100% | 99% |
| PNF | 329 | 0 | 5 | 100% | 98% |
| PNM | 192 | 0 | 0 | 100% | 100% |
| N3F | 191 | 0 | 0 | 100% | 100% |
| Totaux | 2981 | 135 | 70 | 95% | 93% |

Thierry SCHUTTERS, président de la CTA

Rapport de la commission Finances

Introduction

Pour la troisième année consécutive, la Ligue AURA avec l'aide des licenciés, clubs, comités et bénévoles, a pu maintenir l'attractivité du handball dans notre région. Le nombre de licenciés est passé de 40 641 pour la saison 2018/2019 à 41 119 pour la saison 2019/2020. Malheureusement nous avons perdu 7 clubs, 2 clubs ont fusionné pour créer un nouveau club, 1 club a été absorbé par un club existant et enfin nous avons eu la création de 2 nouveaux clubs.

Vous trouverez ci-joint le bilan et le compte de résultat 2019 élaborés en association avec le cabinet d'expertise comptable « Muraz et Pavillet » et certifiés par le commissaire aux comptes, Mr Bret, du groupe BBM.

Documents présentés

Compte de résultat de 2019

Le document comporte quatre parties :

- 1^{ère} partie : détermination du résultat d'exploitation
- 2^{ème} partie : le résultat financier
- 3^{ème} partie : le résultat dit exceptionnel qui est constitué de tous les événements non rattachables à la vie normale de la Ligue AURA
- La somme de ces trois parties détermine le résultat de l'exercice 2019.

Le bilan de 2019

Ce document est constitué de 2 parties :

- De l'actif qui représente le patrimoine de la Ligue AURA
- Du passif qui représente les fonds associatifs et l'ensemble des dettes de la Ligue AURA

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1ere partie : Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est le résultat lié à l'activité courante de la ligue.

Il est déterminé par la différence entre :

- Les produits d'exploitation
- Les charges d'exploitations

1. Les produits d'exploitation

- Composés d'une part par les recettes, présentées ici sous le terme comptable de « chiffre d'affaires » net

| | En K€ | |
|--|-------------|-------------|
| | 2019 | 2018 |
| Adhésion licences et licences reversée à la FFHB | 1706 | 1633 |
| Mutations | 254 | 246 |
| Engagements | 118 | 118 |
| Affiliations | 118 | 121 |
| Compétitions interligues, interpôles | 370 | 363 |
| Stage d'été | 257 | 169 |
| Formation | 199 | 147 |
| Billetterie matchs Golden League + partenariats | 126 | |
| Autres | 142 | 137 |
| Total « chiffre d'affaires net » | 3290 | 2934 |

La progression de 356K€ est liée principalement à :

Licences pour 73K€

Deux causes pour cette augmentation :

- Augmentation du nombre de licences
 - Augmentation de 1649 licences facturées à la fin de la saison sportive 2018/2019 (30 juin 2019)
 - Augmentation de 746 licences pour le deuxième trimestre 2019
- Augmentation des tarifs de la Fédération Française de Handball, répercutés sur le prix des licences

| | TARIF FFHB | TARIF FFHB |
|------------------------------|-------------|-------------|
| Catégorie | 2018 | 2019 |
| Dirigeants | 40,25 | 41,00 |
| Licences Blanches Dirigeants | 40,25 | 41,00 |
| Blanches joueurs >16 ans | 54,40 | 56,00 |
| Joueurs >16 ans | 54,40 | 56,00 |
| Joueurs 12-16ans | 40,80 | 42,00 |
| Joueurs <12 ans | 31,95 | 33,00 |
| Loisirs | 48,15 | 49,00 |
| Handfit | 48,15 | 49,00 |
| Baby Hand | 31,95 | 33,00 |
| Handensemble | 11,65 | 13,00 |

Nous vous rappelons que les tarifs de la ligue n'ont pas été modifiés ni en 2018 ni en 2019.

Des stages d'été pour 88K€

Développement du stage se déroulant à Passy +65K€. Ce stage s'est déroulé sur 4 semaines en 2019, au lieu de 3 en 2018. Cette expérience a été positive, mais très fatigante pour les équipes encadrant les handballeurs. En 2020, si les stages sont maintenus malgré le COVID 19, la Ligue ouvrira 3 semaines à Passy. Les inscriptions indiquent que le stage est complet

Ouverture d'un nouveau stage à Monistrol en 2019 +22K€, durant 2 semaines. Maintien en 2020.

Tournoi international : Golden League pour 126K€

La FFHB nous a confié pour 2019, un tournoi international, la Golden League.

Cet évènement s'est déroulé à Clermont Ferrand et a été une réussite.

Il y a eu 111 K€ de billets vendus et 14 K€ de partenariat.

Malheureusement pour 2020, nous n'aurons pas de manifestation de cette envergure.

Institut Territorial de Formation

La variation des recettes liées à la dispense de la formation est de +52K€.

Nous vous rappelons que durant l'assemblée de mai 2019, il avait été décidé de consacrer 60K€ à des formations gratuites aux clubs.

51K€ ont été utilisés par les clubs.

➤ Par les autres produits d'exploitation

| | En K€ | |
|---|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Subventions FFHB REGION DRJSS ANS ... | 522 | 414 |
| Autres dont la reprise amort +transf de charges | 92 | 87 |
| Total des autres produits d'exploitation | 614 | 501 |

Subventions :

Les principaux organismes nous attribuant des aides sont

- La FFHB pour 218K€
- La région pour 160K€

Création en 2019 de l'Agence Nationale du Sport, qui prend le relai du CNDS.

Nous rappelons que l'ANS peut financer des clubs pour la réalisation de projet. En 2019 l'agence a attribué 76K€ directement aux clubs.

Nous espérons que le COVID-19 par son influence sur le tissu économique, n'obligera pas les institutions à revenir sur le montant des aides attribuées à la Ligue AURA pour 2020 -2021.

Reprises sur amortissement et provisions transfert de charges :

Cette rubrique contient principalement 40 K€ de mise à disposition des salariés de la Ligue Aura auprès de la FFHB.

Conclusion sur les produits d'exploitation

Nous obtenons donc le tableau suivant pour les produits d'exploitation :

| | En K€ | |
|--|-------------|-------------|
| | 2019 | 2018 |
| Chiffre d'affaires net | 3290 | 2934 |
| Autres produits d'exploitation | 614 | 501 |
| Total « produits d'exploitation » | 3904 | 3435 |

Le total des produits d'exploitation pour 2019 est de 3 904K€ contre 3 435K€ en 2018, soit une augmentation de 469K€.

Mais pour obtenir cette importante augmentation des recettes, nous avons engagé des charges explicitées au chapitre suivant.

2. Les charges d'exploitation

Ces charges sont déclinées sous 5 postes :

- Les achats et charges externes
- Les impôts et taxes
- Les salaires et charges
- La dotation aux amortissements et provisions
- Les autres charges.

➤ *Achats et des charges externes*

| | En K€ | |
|-----------------------------|-------|------|
| | 2019 | 2018 |
| Licences versées à FFHB | 882 | 780 |
| Mutations | 94 | 91 |
| Autres achats | 187 | 181 |
| Affiliation | 41 | 44 |
| Services extérieurs | 54 | 50 |
| Locations | 135 | 126 |
| Honoraires | 94 | 92 |
| Personnel mis à disposition | 299 | 173 |

| | | |
|--|-------------|-------------|
| Frais déplacements missions | 519 | 464 |
| Frais matchs internationaux | 93 | |
| Autres frais et charges extérieurs | 43 | 41 |
| Total achats et autres charges externes | 2441 | 2042 |

Nous obtenons un total d'achats et de charges externes de 2441K€ en 2019 contre 2042K€ en 2018.

Principales variations :

Licences :

Reversement à la FFHB des licences. Ce poste a fortement augmenté car les tarifs imposés par la Fédération ont augmenté entre les deux exercices ainsi que le nombre de licenciés

Personnel mis à disposition :

On notera que le poste de mise à disposition de personnel traduit un besoin très important de la Ligue : le renforcement des capacités humaines. Nous avons fait appel à des prestataires extérieurs (personnel des Comités, de clubs ou prestataires extérieurs). De 98K€ en 2017, nous avons dépensé 173 € en 2018 et à 299K€ en 2019.

3 commissions ont principalement eu recours à ce personnel :

- ITFE
L'offre de l'institut de formation a été entièrement restructurée. La Fédération a mis en place des formations qui ont été habilitées par l'Etat. Pour l'élaboration et la mise en application de la nouvelle structure, la commission a été dans l'obligation de faire appel à des aides extérieurs, de qui explique la forte augmentation de ce poste de 28K€ en 2018, il a été sollicité 132K€ en 2019.
- PPF
L'appel du PPF a progressé : de 63K€ en 2018, la demande est de 80K€ en 2019, ce qui est logique vu le nombre d'athlètes pris en charge.
- Services aux clubs SAC
Le service aux clubs fait appel au personnel extérieur, principalement durant les stages d'été. Ceux-ci se sont développés de 3 semaines à 4 semaines pour Passy en 2019, et la création de Monistrol, les aides extérieures sont passées de 38K€ en 2018, à 68K€ en 2019.

Déplacements, missions 519K€

Ce poste représente 21% des achats et charges externes.

Il est composé pour 316K€ de déplacement, restauration et logement pour les équipes qui ont participé aux interpoles féminins, masculins et interligues féminins, soit plus de 60% de ces dépenses

Tournoi international Golden League

La Fédération de handball nous a confié l'organisation d'un tournoi international de la Golden League.

Cette manifestation s'est déroulée à Clermont Ferrand en présence entre autres, des représentants de la mairie de Clermont-Ferrand, des représentants du conseil général du Puy de Dôme et des représentants de la FFHB.

Nous avons ouvert fiscalement un secteur marchand concernant les matches internationaux, applicable au tournoi de la Golden League.

Cette manifestation a été bénéficiaire. Malheureusement nous n'avons pas de manifestation de cette envergure en 2020.

➤ *Impôts et taxes*

Ce poste concerne la taxe sur les salaires, la formation continue taxe foncière...

Le total de ces postes est de **77K€**

➤ *Salaires et charges*

| | En K€ | |
|----------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Salaires | 701 | 618 |
| Charges sociales | 294 | 295 |
| Total salaires et charges | 995 | 913 |

Malgré une augmentation des salaires de 83K€, le montant des charges sociales n'a pas augmenté.

Cela s'explique par le fait qu'au 1 er janvier 2019, le CITS disparaît et est remplacé par une diminution de 6% des charges patronales applicable sur les salaires ne dépassant pas 2.5 fois le SMIC. Nous avons pu bénéficier de ce dispositif.

➤ *Dotations aux amortissements et provisions*

| | En K€ | |
|---|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Dotation aux amortissements | 90 | 123 |
| Dotations provisions clubs clients | 37 | 15 |
| Dotations pour risques et charges | 58 | 17 |
| Total amortissements et provisions | 185 | 155 |

Dotations aux amortissements

Elles traduisent la perte annuelle de la valeur des biens immobilisés

Dotations aux provisions clubs

Elles traduisent le risque de perte des comptes liés aux clubs pour 37K€.

Cette provision concerne en partie un club important qui ne peut plus honorer ses dettes. Il est probable qu'en 2020, il soit déclaré en redressement ou liquidation judiciaire.

Dotations pour risques et charges

Ces charges concernent les provisions pour le départ à la retraite des salariés pour 33K€ En juin 2020, nous avons le départ d'un salarié, présent depuis 23 ans à la Ligue AURA

Nous avons également une dotation pour risque liée à l'ouverture d'une procédure auprès des prud'hommes en 2019. La grève des avocats et la pandémie fait que ce problème ne sera pas résolu immédiatement

➤ *Autres charges*

Ce poste concerne les aides attribuées par la Ligue aux comités pour 66K€ et aux clubs pour 10K€.

Ces 10K€ concernent principalement les clubs qui ont participés aux interpoles et interligues

Conclusion sur les charges d'exploitation

Nous obtenons le tableau suivant pour les charges d'exploitation :

| | En K€ | |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| | 2019 | 2018 |
| Achats et autres charges externes | 2441 | 2042 |
| Impôts et taxes | 77 | 61 |
| Salaires et charges | 996 | 913 |
| Amortissements et provisions | 185 | 155 |
| Autres charges | 84 | 111 |
| Total charges d'exploitation | 3783 | 3282 |

3. Le résultat d'exploitation

En conclusion, le résultat d'exploitation est égal à :

| | En K€ | |
|--------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Produits d'exploitation | 3 904 | 3 436 |
| Charges d'exploitation | -3 783 | -3 282 |
| Résultat d'exploitation | 121 | 153 |

Nous affichons donc un résultat positif de 3,35% par rapport aux produits d'exploitation, inférieur à celui de l'année dernière (5.2% du produit d'exploitation).

2ème partie : le résultat financier

Celui-ci est déterminé par la différence entre les charges liées aux emprunts et les produits liés aux placements

| | En K€ | |
|---------------------------|-----------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Produits financiers | 4 | 3 |
| Charges financières | -12 | -13 |
| Résultat financier | -8 | -10 |

Le résultat financier est négatif de 8K€ en 2019 contre 10K€ en 2018

3ème partie : le résultat exceptionnel

Celui-ci est déterminé par la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles

| | En K€ | |
|------------------------------|----------|-----------|
| | 2019 | 2018 |
| Produits exceptionnels | 12 | 31 |
| Charges exceptionnelles | -5 | -15 |
| Résultat exceptionnel | 7 | 15 |

Résultat 2019

En conclusion, le résultat de 2019 s'élève à 120K€.

| | En K€ | |
|-------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Résultat d'exploitation | 121 | 153 |
| Résultat financier | -8 | -10 |
| Résultat exceptionnel | 7 | 15 |
| Impôt société | -10 | |
| Résultat de l'exercice | 110 | 158 |

PRESENTATION DU BILAN 2019

Ce document est composé de deux parties :

- L'actif de la Ligue, c'est-à-dire son « patrimoine »
- Le passif de la Ligue c'est-à-dire les fonds associatifs et ses dettes.

1. L'actif de la ligue

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité

- Les immobilisations (éléments appelés à rester durablement dans la Ligue)

| | En K€ | |
|----------------------------------|-------|------|
| | 2019 | 2018 |
| Valeur nette des immobilisations | 855 | 934 |

Nous n'avons pas fait d'investissement important en 2019.

➤ Actif circulant (appelées à disparaître au cours de l'exercice suivant)

- Les créances (sommes dues principalement par les clubs)

En K€

| | 2019 | 2018 |
|----------|------|------|
| Créances | 756 | 1026 |

Cette évolution des créances est principalement due au compte lié à la FFHB. Fin 2018, la fédération nous devait 270K€ et fin 2019, la Fédération nous devait 11K€.

Sur ces créances, 45K€ sont considérées comme douteuses (1 club en règlement judiciaire qui nous paye ses dettes sur 10ans, et un club important qui devrait être déclaré en 2020 en règlement judiciaire ou en liquidation).

Les clubs ayant accepté de payer par prélèvements, payent en 9 ou 10 fois les dettes liées aux licences sur l'année sportive. Au 31 décembre ils ont payé 4/10eme de leur dette vis-à-vis de la Ligue. Cela leur permet une gestion plus facile de leur trésorerie par des sorties uniformisées sur 10 mois.

Nous proposons de généraliser cette méthode de paiement. Vu la pandémie que nous subissons actuellement, nous pensons que tous les clubs auront des difficultés financières et cela pourraient les aider pour le démarrage de la saison 2020/2021. Cela pourrait s'appliquer dès juillet 2020.

Autres créances (créances dues par d'autres acteurs tels que l'Etat les organismes sociaux, produits à recevoir...)

| | En K€ | |
|---|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Créances (principalement : acomptes fournisseurs et avoirs à établir) | 42 | 87 |
| Produits à recevoir | 303 | 170 |
| Total | 345 | 257 |

Les produits à recevoir s'élèvent à 303K€ contre 170K€ en 2018. Cela provient principalement des subventions 2018, que nous n'avons reçu qu'en 2020 pour 133K€ et des subventions 2019, pour 160K€ que nous espérons toucher rapidement.

- Les disponibilités

Ce poste recouvre toute la trésorerie de la ligue

| | En K€ | |
|------------|-------|------|
| | 2019 | 2018 |
| Trésorerie | 1550 | 1191 |

Nous avons une augmentation de la trésorerie courante de 359K€.

Cela provient principalement de l'augmentation de nos dettes vis-à-vis de nos fournisseurs et de la FFHB.

Nous avons également des acomptes supérieurs de 71K€ par rapport à 2018 pour les stages d'été de Passy et Monistrol, stages susceptibles d'être annulés en raison de la pandémie COVID 19.

➤ Charges constatées d'avance

Le principe de séparation des exercices comptables oblige à neutraliser les charges déjà comptabilisées en 2019, mais qui concernent l'exercice suivant.

| | En K€ | |
|--|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Licences 1 ^{er} semestre 2020 | 440 | 410 |
| Affiliations 1 ^{er} semestre 2020 | 21 | 21 |
| Mutations 1 ^{er} semestre 2020 | 47 | 45 |
| Total | 509 | 476 |

2. Le passif de la ligue

Les rubriques sont classées par échéance croissante des dettes

➤ Fonds associatifs

Il s'agit de la valeur nette des apports faits par les clubs et les comités lors de la fusion. Chaque année les fonds associatifs sont augmentés des éventuels excédents de résultat ou sont diminués des éventuelles insuffisances de résultat. Les fonds associatifs jouent le rôle de réserve pour faire face à d'éventuelles difficultés financières. En cas de dissolution de la Ligue, les fonds associatifs serviraient à apurer les dettes puis le solde restant serait restitué aux comités et aux clubs.

| | En K€ | |
|------------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Fonds associatifs | 715 | 518 |
| Report à nouveau | | 38 |
| Résultat en instance d'affectation | 110 | 158 |
| Subvention pour investissement | 5 | 7 |
| Total | 830 | 722 |

Les fonds associatifs sont augmentés de la valeur du résultat. La proposition d'affectation de ce résultat, qui sera discutée en AG, est décrite dans un paragraphe dédié en fin de ce document.

➤ Provisions et fonds dédiés :

| | En K€ | |
|-----------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Provision de départ à la retraite | 149 | 115 |
| Provision pour Prud'hommes | 25 | |
| Total | 174 | 115 |

Provision de départ à la retraite

Une partie des provisions sera utilisée pour payer des indemnités de départ à la retraite d'un salarié, qui s'en va fin juin 2020. Le versement de ces indemnités est une obligation légale.

Provision pour Prud'hommes

Un salarié ayant déposé un recours aux prud'hommes, nous sommes tenus de provisionner le coût possible pour la Ligue de ce recours

➤ Dettes

- Emprunts auprès des banques et autres organismes

| | En K€ | |
|---------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Emprunts bancaires | 616 | 675 |
| Emprunts auprès autre organisme | 46 | 64 |
| Total | 662 | 739 |

La pression liée aux emprunts diminue d'année en année.

En 2019 un emprunt bancaire de 50 000 euros est soldé.

- Dettes vis-à-vis de nos fournisseurs

| | En K€ | |
|-------------------------------------|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Fournisseurs divers | 202 | 80 |
| FFHB | 587 | 450 |
| Fournisseurs factures non parvenues | 37 | 60 |
| Total | 826 | 590 |

- Dettes fiscales et sociales ; dettes vis-à-vis des organismes sociaux et l'Etat

| | En K€ | |
|---|------------|------------|
| | 2019 | 2018 |
| Dettes vis-à-vis des organismes sociaux | 169 | 141 |
| Dettes vis-à-vis de l'Etat | 28 | 14 |
| Total | 197 | 155 |

Les dettes sociales ont augmenté de 28K€. Cela provient principalement de provisions telles que la provision pour congés payés

○ Autres dettes

| | En K€ | |
|------------------|----------|-----------|
| | 2019 | 2018 |
| Clubs créditeurs | 8 | 19 |
| Autres | | 29 |
| Total | 8 | 48 |

➤ Compte de régularisation : Produits constatés d'avance

Le principe de l'indépendance des exercices comptables oblige à neutraliser les produits constatés en 2019 pour 2020. Ces produits constatés d'avance concernent les postes ci-dessous :

| | En K€ | |
|---|-------------|-------------|
| | 2019 | 2018 |
| Interpoles, interligues | 217 | 385 |
| Licences 1 ^e semestre 2020 | 848 | 812 |
| Mutations 1 ^{er} semestre 2020 | 125 | 122 |
| Engagements | 60 | 58 |
| Autres | 133 | 137 |
| Total | 1383 | 1514 |

Nous avons moins de produits constatés d'avance, principalement dû aux postes liés aux interpoles et interligues. Les factures établies en prévision de ces événements auprès de la FFHB ont été moindres pour 2020 que pour 2019.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Nous constatons que le résultat de 2019 est positif de 110K€ mais en diminution par rapport à 2018.

Nous espérons que la pandémie que nous subissons actuellement, ne fragilisera pas les institutions qui nous attribuent les subventions et que les clubs pourront repartir normalement pour la saison 2020/2021.

Nous vous proposons qu'une partie du résultat de 2019 soit affectée à un fonds dédié pour les clubs.

Ce fonds dédié aurait comme clé de répartition d'attribuer à chaque club de 250 euros d'aide soit un total de 60 000 euros, aide attribuée sous forme d'avoir à établir au premier jour de la saison sportive 2020/2021.

REMERCIEMENTS

La majorité de la commission des finances, vous quitte et ne se représentera pour la mandature suivante.

En tant que trésorière, je voulais remercier les clubs qui nous ont fait confiance durant cette dernière mandature, remercier les comités qui nous ont aidés à avancer et remercier les salariés de la Ligue et les bénévoles qui ont permis à cette association à se développer et à se tourner vers l'avenir malgré le COVID 19.

Françoise STOFFER, Trésorière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DE LA RÉGLEMENTATION

La commission qui regroupe des domaines importants tels que les qualifications, la CMCD, les équipements, les conventions et les règlements, a travaillé en lien permanent avec les autres services de la ligue AURA et reste en lien continu avec l'ensemble des clubs.

Quelques chiffres sur la saison 2019-2020 :

- **41 120 licences** (40 590 en 2019) avec une augmentation de licenciées féminines
- **2 152 mutations** (2 249 en 2019)
- **118** conventions traitées de niveau départemental,
- **67** conventions traitées de niveau régional,
- **16** conventions traitées de niveau national

Nous souhaitons remercier vivement l'ensemble de nos bénévoles « qualificateurs » qui œuvrent sans relâche de juin à octobre et qui nous aident à assurer la qualification des licences dans des délais relativement courts.

Division CMCD

La crise liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19 a conduit le Bureau Directeur de la Fédération française de Handball à décider de l'abandon de la CMCD pour la saison 2019-2020.

Cette décision a conduit la ligue AURA à répercuter ces résolutions au niveau territorial.

Le bureau directeur de la ligue AURA a donc validé en date du 2 Avril 2020 :

- ⇒ Un abandon de la CMCD régionale pour la saison 2019-2020.

Division ÉQUIPEMENT

Malgré une fin de saison particulière, nous avons répondu aux diverses demandes, et essayé le mieux possible de couvrir l'ensemble du territoire et ses 11 comités.

Quelques chiffres (*hors mises à jour des salles dans Gest'Hand, ou anomalies*) :

- Suite aux sollicitations des clubs ou des mairies des différents comités, 54 dossiers ont été traités, répartis de la manière suivante :
 - Demandes de classement de salle : 10
 - Aide aux clubs en répondant aux questions et diverses demandes : 6
 - Demandes de validation dans Gest'Hand : 12
 - Demandes de modification Dans Gest'Hand : 8
 - Demandes de création de salle : 8
 - Aide aux mairies en répondant aux questions et diverses demandes : 7
 - Demandes autres : 3
- Nous avons procédé à une visite et à des relevés sur sites pour 18 salles

Difficultés :

Le territoire AURA est étendu. Si nous voulons être réactifs, en termes de déplacement, nous ne sommes pas assez de 4 bénévoles.

Le point le plus délicat, dans la constitution et le suivi des dossiers, reste le délai trop long concernant la restitution des documents, obligatoires pour finaliser. De plus, nous sommes contraints, informatiquement, par la taille des fichiers.

Pour conclure, nos échanges sont réguliers avec les clubs ou les mairies. A ce titre, nous remercions les présidents de clubs, leurs bureaux, ainsi que les élus des mairies et partenaires institutionnels, pour la qualité des échanges, et l'accueil qui nous est réservé quand nous nous déplaçons.

Valérie Corduri-Daviet, présidente de la commission
Paula Barata, responsable Division Qualifications
Patrick Singla, responsable Division CMCD
Jean-Michel Daviet, responsable Division Équipements
Membres : Anne Seigneur, Eliane Harent, Gérard Lefèvre
Plus 6 autres membres qualificateurs

INSTITUT DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

1. Rappel des objectifs de l'année précédente

Maintien de la formation professionnelle actuelle DEJEPS et ouverture de la formation professionnelle BPJEPS en apprentissage.

Fin de la mise en place d'offres de formations fédérales diplômantes sur l'ancienne architecture de formation et lancement de la nouvelle architecture de formation fédérales modulaire.

Développer le réseau de formateurs sur le territoire

Continuer à utiliser le Pacte de développement pour rendre accessible financièrement certaines formations

2. Bilan des projets mis en place sur l'année écoulée

Formations professionnelles : DEJEPS perfectionnement sportif mention handball et BPJEPS option sport collectif :

- les objectifs visés : proposer des formations professionnelles de niveau IV et V sur le territoire, en partenariat avec des organismes d'apprentissage (CFA Vienne et ADPS Clermont Ferrand) et/ou de formation (CREPS Voiron)
- les réussites et obstacles : nombre de candidats handballeurs suffisant pour lancer des sessions
- les impacts :
 - BPJEPS, 600 heures de formation + ingénierie, préparation et coordination ; 7 stagiaires sur la promotion 2018/2019 ; 7 stagiaires sur la promotion 2019/2020.
 - BPJEPS, environ 100 heures de formation en prestation de service avec l'ADPS ; 7 stagiaires sur la promotion 2018/2019 ; 6 stagiaires sur la promotion 2019/2020
 - DEJEPS, 400 heures de formation (sur les 700) + ingénierie, préparation et coordination ; 9 stagiaires sur la promotion 2018/2019 ; 7 stagiaires sur la promotion 2019/2020
 -
- Eléments financiers : 72 000 euros de chiffres d'affaires

Formation fédérale ancienne architecture par guichet unique territorial (janvier / juin 2019)

- Objectif visé : finir de proposer des offres de formation fédérales diplômantes
- Réussites et obstacles : déploiement d'offres de formations dans tous les départements d'Aura.
- les impacts : plus de 230 stagiaires.

Formation fédérale discontinuée, modulaires (septembre / décembre 2019)

- Objectif visé : lancement de nouvelles offres des encadrants des joueurs et des arbitres
- Réussites et obstacles : des inscriptions dans tous les modules et dispense des modules sur tout le territoire.
- les impacts : plus de 700 stagiaires, 215 regroupements pour dispenser près de 2000 heures de formation dispensée en présentiel, 16 modules proposés depuis septembre 2019, de 1 à 15 sessions proposées pour un même module
- Eléments financiers : 45 000 euros de chiffres d'affaires

Formation « animateur de formation » (juin / décembre 2019)

- les objectifs visés : proposer une formation de formateur pour répondre aux enjeux d'une demande plus forte et plus diversifiée de dispense d'actions de formation
- les réussites et obstacles : hétérogénéité des stagiaires
- les impacts : 12 stagiaires, 47 heures de formation.
- Eléments financiers : coût réduit à 60 euros par stagiaire sur les 235 euros.

Gestion des recyclages des anciens diplômés fédéraux

- 13 temps de recyclage échanges techniques
- 40 dossiers de recyclage d'animateur de handball et d'entraîneur Régional traités

3. Faits marquants

L'ITFE analyse son modèle économique, évalue les stratégies de croissance en internes et avec ses partenaires, tout en conservant ses objectifs de rester un service attrayant pour tous les acteurs du handball, d'améliorer constamment la qualité des acteurs, de développer la sérénité autour des compétitions et de répondre aux différentes demandes des acteurs du handball.

4. Bilan et compte de résultat

L'ITFE présente un chiffre d'affaires 2019 de 234k€

Les fonds financiers du pacte de développement ont permis à 78 clubs de bénéficier de 101 gratuités sur le module 1 de 25 heures et de 51 gratuités sur le module 2 de 15 heures.

L'ITFE diminue ses coûts des formations par l'utilisation plus régulières de Classes virtuelles, FOAD et en veillant au découpage des rubans.

L'ITFE continue le partage des charges avec les comités départementaux de handball d'Aura.

L'ITFE continue à soutenir l'accès aux formations aux licenciés des clubs implantés dans nos régions « désertiques »

5. Focus sur un projet spécifique de l'ITFE sur l'année 2019

Pour assurer la dispense de plus en plus d'offre de formation, l'ITFE a mis en place une formation d'animateur de formation visant à multiplier les intervenants des formations sur tout le territoire et de renforcer la qualité des interventions dans des nouvelles offres de formations : encadrement de l'arbitrage, handfit, babyhand, ...

6. Conclusion

L'ITFE se consacre pleinement à multiplier les offres de formations pour le public bénévoles des clubs qui sont engagés ou qui s'engagent dans l'encadrement des pratiquants compétitif ou non, jeunes et adultes. Mais l'ITFE s'attache aussi à proposer des offres de formations professionnelles afin d'appuyer la professionnalisation des clubs.

L'ITFE est confronté à de nouvelles exigences de qualité en tant que prestataires d'actions de formation (engagement dans un processus permanent de qualité lors de la mise en œuvre d'actions concourant au développement des compétences).

Bernard GALLET, Responsable de l'ITFE

COMMISSIONS SERVICE AUX CLUBS

1. Rappel des objectifs de l'année précédente

La commission s'est fixée pour objectifs de développer les diverses pratiques du handball (Handfit, Babyhand, beachhand, Hand'ensemble, hand à 4). Elle s'est engagée auprès des structures et en direction d'un public varié, sur l'ensemble du territoire et en particulier dans des zones fragiles.

Elle se veut un appui pour les clubs qui accueillent des volontaires en service civique et les structures employeuses.

La force de la commission est de travailler avec l'ensemble des commissions de la ligue, les structures fédérales du handball (comités, fédération) et des organismes divers tels que le CROS, l'éducation Nationale, ou des partenaires extérieurs au milieu du handball.

2. Bilan des projets écoulés

Les actions de la commission se traduisent par un accompagnement aux multiples formes, des interventions dans les structures, des dotations financières et matérielles, l'organisation d'événements ainsi que la construction et le développement de réseaux.

Les diverses pratiques

Babyhand : La saison dernière, la pratique du baby hand a pris un envol important et s'est déployée sur l'ensemble du territoire de la région. Cette saison, la commission a poursuivi son action. Près de 70 stagiaires ont été rassemblés sur 5 sessions de formation et les nouvelles sections ont reçu une aide financière.

Féminisation : La pratique féminine est au cœur de nos préoccupations. Pour la 1^{ère} fois, avec l'association Fémix Sports, nous avons mis en place une journée de formation gratuite en direction des dirigeantes des structures AURA (clubs, comités ou Ligue), 21 personnes étaient présentes.

Handfit : La pratique santé, plaisir et bien-être est de plus en plus recherchée. Le succès du mois du Handfit en fin de saison 2019 (64 participants représentant 14 clubs sur 5 lieux différents), nous a conduit à remettre en place ce projet. Avant le confinement, 2 manifestations ont eu lieu et 5 autres étaient programmées. 13 licenciés se sont formés à la pratique sur le territoire. 14 nouvelles sections ont reçu une dotation.

Hand'ensemble : Avec le projet d'organisation des 1^{ères} Régionales Hand'ensemble, la commission contribue au développement de cette pratique. 9 stagiaires se sont formés cette saison. Cet événement, inédit sur le territoire, sera cependant reporté.

2 événements forts ont marqué cette saison ; la mise en place d'un championnat (même si une seule journée sur les 3 prévues a pu se dérouler) et l'organisation en partenariat, du championnat de France de Hand Adapté qui s'est déroulé en début d'année 2020.

La commission soutient le développement du Beach handball et du hand à 4 (11 clubs ont été dotés). Ces pratiques sont encore au début de leur développement.

Le service aux clubs participe également au développement du handball dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et les Zones de revitalisation Rurale. 17 clubs ont été dotés cette saison suite à un appel à projet.

Les stages d'été

Concernant les stages d'été, 2019 a été riche en nouveautés avec la création d'un second stage spécifique pour les 8-13 ans à Monistrol sur Loire (43). Ce dernier a connu un beau succès pour une 1^{ère} édition (73 inscrits sur les 2 semaines). Le stage de Passy a regroupé plus de 400 jeunes sur 4 semaines traduisant sa réussite depuis plusieurs années.

La commission est très attachée à ces stages qui, plus que proposer un service aux licenciés durant la période estivale et être un formidable promoteur de la pratique, sont de véritables outils de développement des compétences pour les encadrants, et développe un réseau solide d'acteur du handball. Ils participent également à la pérennisation de l'emploi grâce aux mises à disposition des emplois de clubs.

L'École des acteurs du HB

Le service aux clubs a mis en place un temps d'échanges pour les dirigeants, le 1^{er} février à Bourg de Péage. Celui-ci était une 1^{ère} marche vers la construction d'une école de dirigeants. Cette expérience n'a cependant pas trouvé son public et nous invite à repenser la formule.

Le service aux clubs c'est également l'accompagnement des structures qui accueillent des volontaires ou des salarié(e)s. Son action se traduit par :

- L'accompagnement régulier dans la mise en place des projets d'accueil,
- La mise à disposition de documents essentiels à la gestion du dispositif sur le site internet de la ligue,
- L'organisation avec Unis Cité, la Ligue de l'enseignement et la DRJSCS AURA de formation des tuteurs.

Le service civique en chiffres :

- 80 jeunes volontaires,
- 49 clubs et 1 comité,
- 35 tuteurs en formation
- 3 temps de formation (Valence, Bron et Clermont-Ferrand),
- 28 volontaires inscrits à la formation « Éthique, charte et valeurs du vivre ensemble (assimilée à la formation civique et citoyenne) de 2 jours.
- 2 anciens volontaires ont été sollicités pour être formateur.

La ligue a proposé d'accompagner les structures employeuses. Elle a mis en place plusieurs regroupements. L'objectif de ces rencontres était de recenser les besoins, diffuser des informations, mettre en évidence d'éventuelles difficultés afin de proposer un accompagnement adéquat.

Les démarches de la commission visent à construire un réseau d'experts et de partage.

Conclusion

Tout au long de cette saison nous avons poursuivi nos interventions avec un fil directeur constant, travailler avec les acteurs du handball. La dimension collaborative, la volonté d'associer toutes les parties prenantes sont essentielles pour répondre aux enjeux du handball de demain et aux intérêts des licenciés et des clubs.

La coopération est une force mais sa pratique laisse apparaître des freins qu'il s'agit de surmonter par la persévérance et l'échange. Les acteurs du service aux clubs se démènent et doivent conjuguer travail de longue haleine et réactivité. Cette saison fut particulière. Le confinement n'a pas permis l'organisation de nombre d'événements. Il nous a contraint à inventer de nouvelles formes de coopération qui pourront peut-être perdurer.

Stéphanie AURAMBOUT, présidente de la Commission Service aux clubs

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL / PARTENARIAT

Cette saison 2019-2020 visait à assurer la continuité du projet de la commission, lui-même issu du projet global de la grande Ligue AURA.

Au quotidien, notre équipe a pour objectifs de **communiquer, créer & rassembler, commercialiser & négocier**, au profit de la Ligue AURA et du handball au sens large.

Par ces différents biais complémentaires et transversaux, nous avons clairement la volonté **d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire AURA.**

Les projets écoulés

Le bilan de cette nouvelle saison est très positif pour la commission.

Nous pouvons vous assurer que chaque jour, nous avons œuvré pour faire rayonner le handball sur le territoire en faisant le maximum pour permettre à chaque acteur de cette grande famille de le faire rayonner également : en mettant à disposition des outils, en informant, en créant, en rassemblant...

Chacun le sait : le cadre de chaque saison est changeant d'une année à l'autre. Un contexte du sport qui évolue constamment, des dispositifs à suivre, d'autres à modifier et parfois même, à oublier !

C'est pour cela que particulièrement cette saison, je souligne avec reconnaissance l'engagement de la commission à proposer des choses nouvelles. À se réinventer. À initier ou accompagner des projets naissants. À pallier une saison sportive où vraisemblablement, les grandes rencontres événementielles nous ont échappées, nous soufflant l'envie furieuse d'en créer de nouvelles dans le temps imparti désormais libre et habituellement englouti par les besoins que représente l'organisation d'événements de telle ampleur.

Mais, si elle n'a pas un gros match à organiser sur le territoire, que fait l'équipe de la commission communication, événementiel et partenariat au quotidien ?

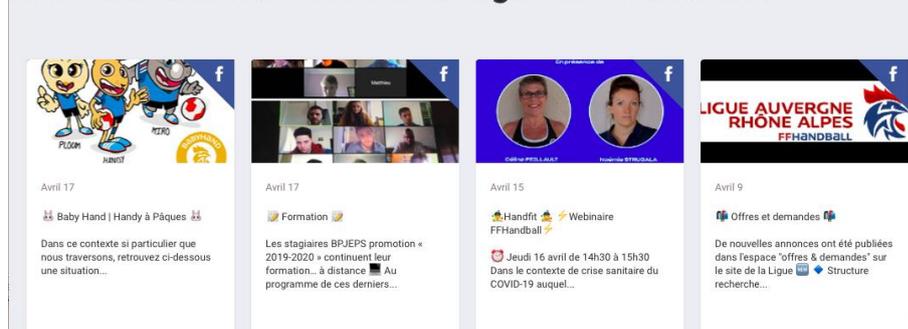
Allez, c'est parti !

Les projets écoulés, en liste non exhaustive

#OnCommunique

- Gestion du site internet de la Ligue AURA et gestion des réseaux sociaux. Cela comprend notamment la mise en ligne des actualités ou des informations de la grande Ligue AURA, le fait de trier et relayer les actualités fédérales, les actualités comités & clubs. Cela induit la création de contenus, la mise à jour de l'agenda, la mise à jour des offres, mais aussi du temps de maintenance et de développement.
Nous veillons à transmettre toutes les informations utiles pour faire vivre le hand et ses actualités, tout en créant une voire plusieurs communautés !
<http://aura-handball.fr>
- Rédaction et mise en forme des 2 newsletters récurrentes Ligue AURA : « AURA HAND » et « AURA INFOS »
- Accompagnement du Service Aux Clubs pour la promotion des deux stages d'été créés par la Ligue AURA (Monistrol & Passy)
- Gestion du site internet des deux stages de vacances de la Ligue AURA et gestion des réseaux Facebook dédiés, notamment pour fortifier cette communauté et permettre des interactions parents-enfants pendant la durée du stage. Accompagnement général des projets .
<http://aura-handball.fr/stages-vacances/>
- Accompagnement particulier du nouveau projet « Beach Handball Tour 2020 » avec notamment la création d'une identité et de supports de promotion.
- Gestion de la communication & création de l'ensemble des supports de communication pour les évènements signés #LigueAURA de type Interpôles. Affiches, dossiers de presse, communiqués de presse, gestion des relations presse, dossiers de partenariat, gestion des réseaux sociaux, les tâches sont multiples !!
- Mission d'accompagnement des diverses commissions de la Ligue AURA (SAC, Arbitrage, Formation) & création de divers supports tout au long de la saison : un investissement humain et en temps considérable.
- Organisation de l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue AURA.

Suivez les dernières news de la Ligue sur Facebook...



#OnCréeOnRassembleOnFédère

- Pour la 3ème année consécutive, la Ligue AURA a été sélectionnée pour accueillir sur le territoire Auvergne Rhône Alpes les Interpôles Féminins et Masculins !
 - INTERPÔLES FÉMININS : 31 janvier – 4 février 2020 | Bourg-de-Péage (26)
 - INTERPÔLES MASCULINS : 3 – 8 mars 2020 | Vaulx-en-Valin (69)

Avec le précieux soutien des clubs, nous avons piloté pendant plusieurs mois l'organisation de ces deux compétitions fédérales.

Si la première compétition s'est vue couronnée de réussite (bravo à tous !!), la seconde n'a malheureusement pas échappé à une annulation inédite, en raison des récents dispositifs de lutte contre la propagation du Covid-19 mis en place par le gouvernement, entraînant dans sa chute la déception de tous les acteurs impliqués, y compris les jeunes joueurs pour qui ce temps fort représente un réel objectif de saison.



- Cette saison, notre équipe a souhaité soutenir deux nouveaux projets signés #LigueAURA :
 - Le « Beach Handball Tour » 2020, pour promouvoir et faire découvrir la pratique ;
 - Les « Finalités Sportives AURA » 2020, créées pour réunir, fédérer et célébrer le handball sur le territoire, en un même lieu et même week-end !

Des missions d'organisation logistique, de promotion, de communication et d'animations ont ponctué ces deux projets dont s'est chargée l'équipe ces derniers mois. Malheureusement, en raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures annoncées par le gouvernement, ces 2 événements nouveaux se sont vus, eux aussi, annulés.

Leur report en 2021 est prévu, et notre équipe planche déjà sur ces nouvelles organisations.

#OnNégocie

- Cette saison marque la fin du contrat d'exclusivité équipementier liant la Ligue AURA à la marque HUMMEL.
Nous travaillons depuis plusieurs semaines à l'étude de six marques souhaitant se positionner pour la future saison, dont HUMMEL. Des négociations sont en cours pour satisfaire les différents besoins.
- De notre initiative, un concept de « boutique en ligne » à destination des clubs & comités va bientôt voir le jour, l'objectif étant de mettre à leur disposition des produits et services, qui leur sont utiles, à prix très intéressants. Les négociations auprès de nombreuses marques et entreprises ont débuté en fin d'année 2019, et nous étudions actuellement les possibilités techniques et juridiques qui pourront « border » le projet. Le lancement est prévu en septembre 2020.
- Tout au long de la saison, nous assurons également la continuité de toutes les négociations commerciales visant à servir un projet (ex : projet Interpoles, projet finalités, projet « Beach Handball Tour »). Ces négociations permettent à la Ligue AURA de diminuer les budgets alloués aux différents projets et/ou monter en gamme les prestations proposées.
- Nous rappelons que le dossier mécénat et le dossier de partenariat de la Ligue AURA, visant à accroître nos ressources financières, sont disponibles en ligne sur le site internet.

Fait historique

Nous l'avons évoqué plus tôt dans ce rapport d'activité, cette saison a été marquée par un fait inédit et pas moins historique par les mesures prises, à savoir la propagation de l'épidémie de Covid-19 en France et dans le monde.

La communication liée à ce fléau et l'enchaînement des mesures à prendre en compte au fil du confinement ont été subies de plein fouet par notre commission, tout comme l'ensemble des acteurs de la Ligue AURA bien entendu.

Et si, à image de chaque club et comité, toutes les cellules de la Ligue AURA ont dû s'organiser différemment ces dernières semaines, **je salue particulièrement** les membres de ma commission qui ont su composer avec cette nouvelle actualité.

Grâce à cette équipe forte et professionnelle, nous avons pu communiquer rapidement et avec clarté, malgré des informations qui arrivaient « au compte-goutte » et malgré un manque crucial de visibilité.

Réactivité et disponibilité des personnes ont été les maîtres-mots de cette gestion, dans un contexte sensible et jamais vu, de gestion de crise.

Certains rassemblements tels que celui des Interpôles Masculins ont été stoppés à J-1 de leur ouverture. Et là encore, sans aucun recul ni précédent, il a fallu communiquer, relayer les décisions prises au niveau fédéral et entamer immédiatement la modification de l'organisation et de son planning.

À ce moment précis, la vocation de la cellule événementielle ne fut plus de faire un évènement, mais de le défaire. La gestion de la déception de devoir dire « au revoir » à des semaines de travail et d'ambition, quant à elle, se fera dans un second temps : la priorité fut de gérer dans l'urgence et avec des partenaires plus ou moins conciliants toute une logistique d'annulation.

A ce titre, **je remercie chaleureusement** toutes les équipes en question, salariés et bénévoles, qui ont œuvré dans l'urgence et avec leur plus grande bienveillance.

[A l'heure où je rédige ces quelques lignes, les stages d'été sont également remis en question. Pour l'heure, l'investissement de nos équipes est le même et je suis sereine quant à leur capacité d'adaptabilité. Encore une fois bravo à ces hommes et femmes d'action de composer avec cette actualité mouvementée, et de mettre de côté leur satisfaction à voir se réaliser des projets d'une saison.]

D'autres projets d'une saison entière sont « tombés » aussi. Celle qui se voulait tant novatrice !

Donnons rendez-vous au « Finalités Sportives AURA » ou encore au « Beach Handball Tour » en 2021, que nous aurons à cœur de mener à leur terme. Là encore, toute une logistique et une communication d'annulation ont été mises en place très rapidement.

Pour information :

L'équipe a pris le soin de créer un encart dédié sur notre site internet, « spécial Covid-19 », où vous retrouverez regroupées toutes les actualités sur le sujet.

<http://aura-handball.fr/covid-19-informations-de-la-ligue-aura>



Conclusion

Avec toute cette agilité décrite un plus tôt, notre commission a eu à coeur tout au long de la saison de répondre aux besoins de la grande Ligue AURA et de l'ensemble de ses commissions. Des besoins transversaux, en communication, en évènement et en partenariats.

Nous avons donné du temps, de l'énergie et de l'expertise à des projets riches en aventure humaine et à des projets qui font évoluer le handball en AURA. Chaque mission avait comme premier objectif, à sa manière, d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire.

Le quotidien d'une commission telle que celle-ci est justement, de ne pas avoir de quotidien auquel se fier. Et ces dernières semaines le prouvent encore.

Les besoins, échéances ou dead-line de chacun, les actualités du sport, les projets progressifs et maintenant le contexte sanitaire font que, plus que jamais, la communication est au service de tous.

Les besoins, échéances ou dead-line de chacun, les actualités du sport, les projets progressifs ou le contexte sanitaire font naître des temps forts de rassemblements, ou pire, les annulent.

Enfin, les besoins, échéances ou dead-line de chacun, les actualités du sport, les projets progressifs ou le contexte sanitaire redistribuent souvent aussi « la donne », dans toutes les négociations que nous entreprenons, au quotidien, et dans toutes les décisions que nous prenons.

C'est dans ce contexte que comme à chaque fin de saison, je tiens à **remercier** chacun des acteurs de cette réussite sportive et humaine qui a œuvré **dans** cette commission ou **pour** cette commission, et qui a permis d'être tout au long de cette saison au service du handball.

Notre volonté est de poursuivre notre objectif premier. Optimiser et dynamiser notre communication. Rester attentifs à tous moyens et outils nouveaux mis à notre disposition. Continuer de candidater et de nous positionner sur les grandes organisations. En créer de nouvelles, apporter des nouveautés.

La saison à venir servira le handball et cherchera à pérenniser et appuyer notre situation forte en AURA.

Carine MOREL MILLERI, présidente de la Commission Communication / Événementiel / Partenariat



COMMISSION MÉDICALE

La commission médicale a pour rôle d'assurer et de coordonner le suivi médical au sein de la ligue.

Pour l'année 2019 – 2020 les actions réalisées sont :

1. Elaboration de fiches pratiques notamment sur la conduite à tenir devant une commotion cérébrale, ainsi que des liens d'articles édités par la commission médicale nationale. Ces informations sont disponibles sur le site de la ligue www.aura-handball.fr
2. Participation à la Rencontre médicale des ligues organisée par le CROS, mais non réalisée en raison du confinement
3. Participation du Dr Boussuge à la réunion médicale organisée par la FFHB.
4. Intervention médicale lors des réunions de formation sur le HandFit.
5. Préparation et surveillance des stages d'été : Passy et Monistrol.
6. Relation avec le staff médical de chaque Pôle Espoir.
7. Equipement de matériel médical notamment de DAE (défibrillateur automatisé externe) des 3 sites de la ligue : Bron, Clermont et Montbonnot. Cet équipement deviendra prochainement une obligation pour les établissements recevant du public. Malheureusement pour différentes raisons cet équipement n'a pu être réalisé et devra être reporté sur l'exercice suivant.

En résumé :

Certaines actions ont été réalisées mais rentrent dans la routine de la commission :

- Relation avec la commission médicale nationale,
- Le Pôle espoir,
- Les stages d'été,
- Le Handfit.

D'autres n'ont pu être réalisées :

- La non-participation à la rencontre médicale organisée par le CROS en raison des événements actuels.
- L'équipement médical des 3 sites qui devra être reporté sur l'exercice suivant

Bernard LAGARDE, président de la Commission Médicale

COMMISSION DISCIPLINE

Je ne commencerai pas mon rapport annuel malheureusement et comme à l'habitude par « *une nouvelle saison sportive s'achève* » ; pour la première fois depuis que je pratique le sport et le handball, les championnats n'iront pas à leur terme.

La crise sanitaire que nous traversons est d'une rare violence et plus les semaines avancent plus nous mesurons l'ampleur de la situation et sa gravité.

Seul l'espoir d'un avenir plus serein et que tous et toutes demeurent en bonne santé nous fait avancer et préparer la saison prochaine.

Ma première pensée ira donc tout naturellement vers ceux qui ont souffert de la maladie ; qu'ils soient assurés du soutien de ma commission et de tous nos vœux de rétablissement.

Cependant, nous ne pouvons ignorer le début de la saison jusqu'au mois de mars 2020, même si les championnats sont tronqués, et même si nous n'aurons aucun dénouement cette année.

La volonté de justice et de respect des règles de la quasi-totalité des clubs nous impose de poursuivre l'œuvre de protection des licenciés les plus exposés et des plus fragiles.

A ce titre, la commission a enregistré 195 dossiers disciplinaires, chiffres arrêtés à février 2020 dont 36 restent à juger ce qui sera fait courant juin ; c'est ainsi que notre commission continue à œuvrer pour l'éthique sportive même si nous avons conscience du désarroi qu'engendrent le confinement et l'absence de toute compétition.

Sur ce dernier point et contrairement à ce qui a été décidé au niveau national, notre commission territoriale a fait le choix de ne pas reporter les sanctions sportives infligées aux personnes déjà jugées (à l'exception de celles et ceux qui ont fait appel qui eux devront en cas de confirmation ou de sanction infligée par le jury d'appel respecter les décisions de l'instance d'appel) et qui auraient dû commencer une nouvelle saison après les autres ; cette décision se fonde d'une part sur un principe fondamental de notre droit qui édicte qu'une instance exécutive ne peut statuer en lieu et place d'une instance juridictionnelle mais surtout d'autre part sur un principe de légalité et d'équité sportive qui exige que personne ne saurait être sanctionné deux fois.

En conséquence, chaque licencié, chaque club qui devait purger des dates de suspension ou de huis clos en mars, avril ou mai 2020, n'effectuera pas sa sanction ; les amendes resteront en revanche dues.

Il en sera de même pour les personnes qui seront jugées en juin pour des faits des mois de janvier et février 2020.

De même, pour les affaires reportées en juin 2020, il sera précisé dans les convocations que tous ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer, pourront solliciter une visioconférence ou une conférence téléphonique pour être entendus et ce en application des dispositions de l'ordonnance du 23 mars 2020 et précisées dans son décret d'application du 25 mars dernier.

Sachez néanmoins que toutes les mesures sanitaires de protection seront assurées pour celles et ceux qui voudront se présenter devant la commission étant rappelé qu'il leur suffira de cocher la case convocation devant une instance juridictionnelle ou administrative s'ils habitent à plus de 100 kms à compter du 11 mai prochain.

Il n'en demeure pas moins vrai que les chiffres sont, cette année encore, très mauvais puisqu'en augmentation de plus de 40% par rapport à l'année précédente (chiffres arrêtés à la même date soit

février 2020) et le fait de ne pas dépasser les 250 dossiers ne tient qu'à l'arrêt des compétitions.

L'analyse de cette augmentation exponentielle tient notamment à l'apparition de nouveaux comportements contraires à tout esprit et éthique sportifs :

- les affaires de violences demeurent très importantes ;
- les incivilités et autres outrages envers le corps arbitral sont récurrents chaque week-end ;
- mais aussi et, c'est plutôt nouveau, les décisions de chaque joueur et de certaines équipes d'arrêter le match pour des motifs divers et variés mais principalement liés au mécontentement à l'égard du corps arbitral.

Sur ce dernier comportement la réponse de la commission a été, à chaque fois, immédiate et particulièrement sévère eu égard aux valeurs atteintes mais surtout pour prévenir tout renouvellement.

De manière générale l'avenir passe par la formation, encore et toujours, des cadres dirigeants, arbitres, entraîneurs afin de résorber ces phénomènes.

Seules la formation et l'éducation préviendront les mauvais comportements et permettront à chacun de mieux comprendre les valeurs protégées.

Je souhaite vivement que notre prochaine saison révèle une nouvelle attitude empreinte de respect et de solidarité.

Ma seconde pensée va tout naturellement là encore à Isabelle DADAT, notre secrétaire. Son travail s'achèvera le 30 juin prochain et je n'aurai pas l'occasion d'ici là de la remercier, comme il se doit, pour tout ce qu'elle a apporté à notre commission de discipline.

Isabelle est arrivée parmi nous en mars 1997 ; elle a travaillé avec et au sein de quasiment toutes les commissions de la Ligue.

Elle a surtout connu cinq Présidents : Jacques Simon, Evelyne Beccia, patrice Frery, Pascal Jacquet et enfin Alain Ripert.

Je ne peux m'empêcher, dès à présent, de lui dire combien j'ai apprécié travailler à ses côtés depuis 2012. Ses compétences, son autonomie, son dévouement pour notre sport ne sont que quelques-unes des qualités qui m'amènent à m'interroger sur la suite du fonctionnement de notre commission.

Sans elle, il est évident que notre commission de discipline n'aurait jamais évolué vers la transition indispensable de semi-professionnalisation, d'indépendance et de probité que personne n'est aujourd'hui autorisé à remettre en question.

Et en ces moments si difficiles à vivre, je mesure combien il me sera pénible de ne pas rappeler de vive voix et à toutes et tous, le rôle essentiel qui a été le sien pendant plus de 23 ans.

Merci encore Isabelle pour ton travail irréprochable au sein de la commission de discipline et profite de la meilleure des façons de la nouvelle période qui s'ouvre à toi.

Ma dernière pensée ira tout naturellement aux membres de la commission territoriale de discipline ainsi qu'aux instructeurs et procureurs, qui œuvrent sans compter dans l'intérêt de notre sport et de notre Ligue.

Je les remercie très sincèrement pour tout le travail effectué bénévolement.

Frédéric UROZ, président de la Commission Discipline

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS ET DES LITIGES

Rapport d'activité de la saison 2019-2020 ou plus exactement de fin mai 2019 au 19 Avril 2020

Nous avons été saisis de 7 affaires et à chaque fois nous avons établi une concertation afin de statuer sur la recevabilité.

Deux affaires ne nous concernaient pas, elles ont été solutionnées par la COC

Une, non recevable

Quatre autres ont nécessité études et réunions de la commission réclamation et litige ainsi qu'à l'audition des personnes concernées par la demande

Cela s'est traduit par deux affaires dont les clubs ont obtenu gain de cause, réclamation justifiée

Deux autres n'avaient pas raison ni sur le fond, ni sur la forme. Un club a fait appel auprès de la fédération mais n'a pas pour autant obtenu gain de cause

Nous avons restructuré notre commission afin de répondre de manière plus professionnelle et en conformité avec les textes fédéraux

Petit « RAPPEL » qui peut être utile, vérifiez bien les textes fédéraux avant de vous lancer dans une procédure de saisie de la commission, ceci vous évitera des frais inutiles

Je profite de ce compte rendu pour remercier Isabelle DADAT secrétaire, pour son aide précieuse dans le suivi des dossiers et lui souhaiter une très bonne retraite. Merci également à tous les membres de la commission, des remerciements supplémentaires à Denis LEDENT pour son rôle de secrétaire

Bonne saison prochaine en espérant que cette fois elle pourra aller jusqu'à son terme

Prenez soin de vous

Christian LEVARLET, président de la Commission des Réclamations et des Litiges

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

1. Rappel des actions/objectifs de l'année précédente

➤ Parcours de Performance Fédéral Masculin et Arbitrage

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Réussir la mise en œuvre du PPF régional demandé par la DTN sur le nouveau territoire. Mettre en synergie les sites d'accessions et le site d'excellence.

➤ Parcours de Performance Fédéral Féminin et Arbitrage

Former les jeunes joueuses et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Réussir la mise en œuvre du PPF régional demandé par la DTN sur le nouveau territoire. Réussir l'ouverture et le lancement du site d'excellence féminin.

➤ Maintenir la dynamique de formation des jeunes athlètes

➤ Proposer une nouvelle organisation stratégique de la détection en collaboration avec les comités

➤ Réussir à faire fonctionner la nouvelle équipe d'encadrement

2. Bilan des actions mise en place sur l'année écoulée

Depuis la mise en œuvre de la réforme territoriale et du Parcours de Performance Fédéral, nous avons mise en place des protocoles de fonctionnement pour :

- Mettre en synergie les sites d'accessions et le site d'excellence,
- Organiser la détection sur le nouveau territoire, en lien avec les Comités,
- Faire fonctionner la nouvelle équipe d'encadrement.

Globalement, l'organisation de l'ETR mise en place, a permis de répondre aux différentes actions et objectifs définis, en respectant les contraintes :

- Organisationnelles et budgétaires,
- Notre éloignement les uns des autres, nos disponibilités partagées et nos cultures différentes,
- Aux timings différents de chacune des commissions qui travaillent en collaboration avec l'ETR (ITFE, Commission Territoriale d'Arbitrage ou Service Aux Clubs, COC),
- Aux problèmes liés aux ressources humaines.

Il faut souligner l'engagement et le professionnalisme de nos cadres techniques, très investis sur ce dossier, gage de la réussite dans notre Ligue.

Le Plan de Performance Fédéral, c'est cette saison :

- 300 garçons et 350 filles âgés de 13 à 17 ans mobilisés au sein de l'ensemble du dispositif territorial d'accompagnement vers le haut niveau,
- 50 à 60 stages départementaux et régionaux à l'attention des jeunes en sélections,
- 2 pôles Espoir avec 7 sites en activité, pour 85 filles et 64 garçons.
- Mobilisation de 55 RH, dont 37 entraîneurs, entraîneurs adjoints, préparateurs physique, 14 médecins psychologues et kiné, 4 coordonnateurs scolaires (répétiteurs internat de Lyon, Chambéry, Valence) ...etc,
- 2 centres de formation agréés (Chambéry, Bourg de Péage) pour accueillir les tous meilleurs de chaque génération et les conduire vers le professionnalisme. 2 clubs pro sur le territoire avec lesquelles la Ligue entretient des relations étroites de coopération.
- Des sections sportives de collège et de lycée, en relation avec les clubs et/ou les comités, sur tout le territoire, qui offrent une alternative de qualité pour les jeunes qui n'intègrent pas les pôles Espoir.
- Grâce à la commission événementielle, 2 organisations de compétitions nationales majeures (sur 4 possible) sur notre territoire régional : Interpôles Féminins à Bourg de Péage, Interpôles Masculins à Vaux en Velin (finalement annulés)

Faits marquants : La crise sanitaire

Dans le cadre du PPF, nous souhaitons malgré tout mettre en avant **la deuxième année d'existence du site d'Excellence Féminin de Valence et « le » bon résultat de notre filière Féminine avec une 6ème place pour les filles aux Interpôles Féminins (Sélection AURA).**

Dans le contexte de la crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus COVID-19 et dans un souci de préserver la santé des joueurs, et plus largement l'ensemble de la communauté handball, la Fédération a pris la sage décision dans un premier temps de suspendre l'ensemble des compétitions le 12 mars dernier compte tenu de la propagation de plus en plus rapide du COVID-19 et a pris par la suite la décision difficile d'arrêter définitivement les championnats amateurs à tous niveaux (départementaux, régionaux et nationaux) pour la saison en cours. La Coupe de France nationale, régionale et départementale 2019-2020 a été également annulée.

Les trois opérations majeures de la filière (Interligues Masculins et Féminins, Interpôles Masculins), ont logiquement été annulées cette saison.

Focus sur une saison si particulière :

Les conséquences du confinement ont eu pour les filières masculines et féminines, des conséquences fortes.

Pascal BOUGEAIS, Responsable de la filière masculine à la DTN, indiquait début avril : *« Dans le sport de haut niveau, nous essayons d'éliminer, autant que faire se peut, les incertitudes. Aujourd'hui, c'est difficile de se projeter, notamment si le confinement s'avère plus long. »*

L'obligation de compenser, en partie, l'absence des étapes de la détection des 3 opérations majeures annulées, a été nécessaire.

Le lien avec les entraîneurs des pôles, des centres de formation des clubs professionnels, les entraîneurs des clubs et les athlètes a été maintenu au travers de tous les outils dont nous bénéficions : téléphone, visio-conférence, mails... Les échanges maintenus avec toutes les instances autour de tous les dossiers ont permis de répondre aux obligations de chaque filière.

Un temps de travail et d'analyse a été effectué pour réguler les tâches de chacun dans les différentes structures. Le confinement a impacté fortement le recrutement dans les pôles. Le réseau maintenu avec les différents acteurs et les responsables de pôles a permis de répondre à cette mission de détection.

Si on doit trouver de bons côtés, cette situation nous a obligé à travailler et à réfléchir différemment.

Conclusions

Les conclusions de ce rapport d'activités sont positives, malgré l'identification de quelques difficultés encore rencontrées durant cette saison et plus particulièrement la gestion obligée de la crise sanitaire COVID 19.

Nos engagements à venir :

- Réussir la mise en œuvre du PPF demandé par la DTN sur notre territoire,
- Réussir la mise en œuvre du PPF BEACH demandé par la DTN sur notre territoire,
- Maintenir la dynamique de formation des jeunes athlètes,
- Consolider nos protocoles de fonctionnement sur le territoire, avec les différents acteurs (Comités, Clubs, ...etc.).

Hervé KERNEIS, Responsable de l'Equipe Technique Régionale